



Université Mohamed Khider de Biskra
Faculté des Lettres et des Langues
Département des Lettres et des Langues étrangères
Filière de Français

MÉMOIRE DE MASTER

Option : didactique

Présenté et soutenu par :

Soltani Imane

Le : mercredi 3 juillet 2019

**L'usage de la langue maternelle dans l'enseignement/apprentissage
du FLE "cas des élèves de 2^{ème} année moyenne"
C.E.M Ghassira Batna**

Jury :

Dr.	MOUSTIRI Zineb	MCA	Mohammed Khider	Encadreur
Mme.	SAOULI Sounia	MAA	Mohammed Khider	Président
M.	KHEIDER Salim	MCB	Mohammed Khider	Examineur

Année universitaire : 2018 - 2019

سُبْحَانَكَ اللَّهُمَّ رَبِّ السَّمَاوَاتِ السَّبْعِ وَالْأَرْضِ وَالْعَرْشِ الْمَجِيدِ
مُحَمَّدٌ عَبْدُكَ وَرَسُولُكَ

Remerciement

Je tiens tout d'abord, à remercier Dieu le tout Puissant et Miséricordieux, qui m'a donné la force, le courage et la patience pour accomplir ce modeste travail

Mes remerciements et mon immense gratitude s'adressent à :

Ma directrice de recherche, Dr. MOUSTIRI Zineb, pour avoir accepté d'encadrer et de diriger ce modeste mémoire, pour son orientation permanente, ses précieux et bénéfiques conseils, qui ont contribué à alimenter ma réflexion.

Mes remerciements vont également :

A ma raison de vivre mes chers parents

A tous mes enseignants qui ont assuré notre formation durant cinq années

Finalement, je remercie tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Dédicace

Je dédie ce modeste travail :

Aux êtres les plus chers à mon cœur, ceux qui ont sacrifié leur vie

Pour ma réussite

Ceux qui n'ont jamais cessé de formuler des prières à mon égard, de me soutenir et de m'épauler pour que je puisse atteindre mes objectifs

Ma Mère et Mon Père, que Dieu les garde et les protège

A mes sœurs, Sara, Selma

A mes frères, Hani, Mounib

Et à tous ceux qui m'ont vivement encouragé à réaliser ce travail.

Table des matières

Introduction générale	01
CHAPITRE I : LES VARIETES LINGUISTIQUES EN ALGERIE	
Introduction	05
1. Le paysage linguistique en Algérie	05
1.1 Les langues maternelles en Algérie.....	06
1.1.1 Le Tamazight avec les différentes variétés.....	07
1.1.2 L'arabe algérien (dialectale)	09
1.1.3 L'arabe classique.....	09
1.2 Les langues étrangères.....	10
1.2.1 le français.....	11
1.2.2 l'anglais.....	14
2. Les autres langues	14
Conclusion	16
CHAPITRE II : L'USAGE DE LA LANGUE MATERNELLE DANS LE PROCESSUS ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DU FLE	
Introduction	17
1. La classe de Français langue étrangère	17
2. L'utilisation de la langue maternelle en classe de FLE : l'interaction entre les deux langues	17
3. La relation entre langue maternelle et langue étrangère	18
4. Les fonctions majeures de la langue maternelle en classe de FLE	18
4.1. L'accès au sens.....	19
4.2. Le métalinguisme.....	19
4.3. Le contrôle de la communication et de la compréhension.....	20
5. Les interférences	20
5.1. L'interférence phonique.....	21

5.2. L'interférence grammaticale.....	22
5.3. L'interférence lexicale.....	22
5.3.1. L'emprunt.....	23
5.3.2. Le calque.....	23
6. L'alternance codique.....	24
7. Types de l'alternance codique.....	26
7.1. L'alternance codique inter phrastique.....	26
7.2. L'alternance codique intra phrastique.....	27
7.3. L'alternance codique extra phrastique.....	27
8. Les avantages de l'emploi de la langue maternelle en milieu scolaire.....	28
8.1 Pour l'enseignant.....	28
8.2 Pour l'apprenant.....	29
9. les inconvénients de l'emploi de la langue maternelle.....	29
Conclusion.....	30
CHAPITRE II : DESCRIPTION DE L'ENQUETE ET L'ANALYSE DES RESULTATS OBTENUS	
Introduction.....	31
1. Méthodologie de recherche.....	31
1.1. L'enquête.....	31
1.2. Description du terrain.....	31
1.3. Description de l'échantillon.....	32
1.3.1. Renseignement généraux sur les enseignants et les apprenants.....	32
2. la Méthode de recherche.....	33
2.1 L'observation de classe.....	33
2.2 Description de la situation de l'observation.....	36
2.3 Le questionnaire.....	37
3. Analyse les résultats obtenus.....	38
Conclusion.....	51

Conclusion générale.....	53
Références Bibliographiques	55
Annexe.....	58

Introduction générale

La situation linguistique en Algérie se caractérise par la richesse et la variété de plusieurs langues et dialectes ce qui illustre bien l'hétérogénéité linguistique-culturelle du pays : l'arabe dialectal parlé par la majorité des Algériens ; l'arabe classique, dit standard aussi, enseigné à l'école, le berbère, avec toutes ses variétés (Kabyle, Chaoui, Mozabite, Targui ... etc.) et le français comme une première langue étrangère que l'on apprend dès la troisième année primaire et l'anglais en tant qu'une deuxième langue étrangère apprise au CEM dès la première année moyenne.

Notons que, les langues maternelles avec leur richesse et leur variété telles qu'elles sont présentes dans la société algérienne ajoutent au paysage sociolinguistique algérien, un autre grain de sel au sens de Françoise Gardet¹. C'est ce que Khaoula TALEB IBRAHIMI explique : « *Le paysage linguistique de l'Algérie, produit de son histoire et de sa géographie, et caractérisé par la coexistence de plusieurs variétés langagières-du substrat berbère aux différentes langues étrangères qui l'on plus au moins marquée on passant par la langue arabe, vecteur de l'islamisation et de l'arabisation de l'Afrique du Nord* »².

En effet, la langue maternelle est la première langue apprise avant la scolarisation dès l'enfance, de façon non formelle comme le souligne J-P Cuq et I.Gruca « *la langue maternelle et la langue de première socialisation de l'enfant* »³. Contrairement à la langue étrangère qui est un « *objet linguistique d'enseignement et d'apprentissage qui s'oppose par ses qualités à la langue maternelle* »⁴.

Le sujet de la langue maternelle dans l'enseignement /apprentissage de FLE occupe une place évidemment principale en didactique et en Algérie la question de l'emploi de la langue maternelle au sein de classe de FLE, semble être un sujet qui relève une attention particulière, à ce propos, Lahlah Mouna affirme que :

¹ GADET, F, *La variation sociale en français*, ophrys, Paris, 2007.

²-TABLEB IBRAHIMI K, *l'Algérie :coexistence et concurrence des langues*, p23, <http://www.étudier.com/dissertation/367440.html>, consulté le, 15/01/2019.

³ Cuq, J.P, Gruca I, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, 2005, p150

⁴ Cuq, J-P, *Dictionnaire de didactique du français, langue étrangère et seconde*, Paris, CLE international, 2003, p150.

Il est très important que le sujet personne puisse s'exprimer dans la classe de langue. L'alternance codique et le recours à la langue maternelle surtout lorsque l'apprenant sait être compris de l'enseignant, peuvent être conçus comme un outil privilégié de l'expression de soi, en tant que « je » personne, autonome caractérisé par des opinions, des appartenances culturelles, des compétences, des savoirs¹

Ainsi, pour faciliter l'apprentissage de la langue étrangère, il semble important de laisser un champ de liberté aux apprenants en faisant recours à leur langue maternelle dans la classe de langue.

Dans la même optique Vygotski (1985)² signale que l'apprentissage de la LM³ s'opère de manière inconsciente et s'acquiert spontanément à travers des expériences provoquées par le contact avec l'environnement immédiat de l'enfant. Alors que l'apprentissage d'une langue étrangère commence par la prise de conscience et l'existence d'une intention.

En Algérie, le français est la première langue étrangère enseignée dans nos établissements (primaire – fondamentale – secondaire) contrairement à l'universitaire où elle est une langue d'enseignement surtout dans les filières scientifiques. Cependant, apprendre une langue étrangère c'est apprendre une nouvelle culture, de nouveaux modes de vie, de nouvelles attitudes et façons de penser. En Algérie, c'est le contact de plusieurs langues qui fait présenter le pays comme un plurilingue.

Notre travail s'inscrit dans le cadre de la didactique des langues étrangères en Algérie plus précisément celle du FLE, et porte sur « l'usage de la langue maternelle dans l'enseignement/apprentissage du FLE (cas les élèves de 2^{ème} année moyenne) ». En effet, notre choix de sujet est motivé par plusieurs raisons :

- Nous avons choisi de nous intéresser à l'utilisation de la langue maternelle dans une situation d'interaction en classe de FLE entre enseignant et les élèves berbérophones « Expérience personnelle ».
- La volonté de savoir quelle est la fonction de la langue maternelle, et nous allons vérifier

¹ LAHLAH M, (2009), « L'alternance codique chez les apprenants algériens de 6^{ème} année primaire dans le cours de français langue étrangère », Synergies Algérie n° 5, p166.

² cite par BENAMAR R, « la langue maternelle, une stratégie pour enseigner/ apprendre la langue étrangère », p139, site, <http://journalsopenedition.org/multilinguales/1632>

³ LM. Dorénavant la langue maternelle : L.M

si elle est présente au sein de classe de FLE.

- Et en fin à quel degré l'enseignant va faire recours à la langue maternelle en classe de FLE.

Dans un cadre d'enseignement /apprentissage des langues étrangères notamment celle de FLE, et au cours de mes études au C.E.M, et d'après les cours auxquels nous avons assistés avec la classe de 2^{ème} année moyenne, nous avons constaté que les enseignants du français font recours à la langue maternelle pour faciliter l'accès à l'apprentissage pour cela nous avons tenté de traiter ce sujet dans le but de vérifier la manière d'usage de la langue maternelle et qu'elle est son influence dans l'enseignement/apprentissage du FLE.

A ce propos, nous avons envisagé de concentrer toute notre attention sur la problématique suivante :

- Comment l'usage de la langue maternelle peut-il contribuer à l'amélioration ou à l'échec de l'enseignement/apprentissage du FLE ?

D'après cette question nous pouvons ajouter une sous question :

- Peut-on considérer le recours à la langue maternelle dans l'enseignement/apprentissage comme une aide ou un handicap ?

Pour pouvoir approfondir notre réflexion et tenter de répondre à nos questions de recherche nous formulons l'hypothèse suivante :

-Le recours à la langue maternelle en classe de langue serait un facilitateur ou un handicap dans des situations d'apprentissage

Afin d'infirmer ou confirmer notre hypothèse supposée, nous avons pris comme un échantillon, les enseignants de cycle moyen du C.E.M NOUAOURA Ahmed Ghassira wilaya de Batna et leurs apprenants.

Notre travail de recherche a pour objectif principal de déterminer le rôle que joue la langue maternelle dans l'apprentissage et la place qu'elle occupe en classe de FLE, ainsi que son influence sur l'enseignement/apprentissage de cette langue.

A partir de ce travail, notre démarche sera consacrée en premier lieu au travail sur terrain avec le recours à un questionnaire destiné aux enseignants de cycle moyen. Ainsi,

nous allons opter pour une méthode descriptive et analytique des données collectées à travers les réponses des questions que nous allons recueillir, ainsi que, l'observation de classe et l'évaluation de l'interaction enseignant/apprenant.

Concernant le contenu, notre travail s'articule autour de trois chapitres, les deux premiers dits théoriques, le troisième est réservé à l'enquête et ses résultats.

Dans le premier chapitre nous avons essayé d'éclairer la place des différentes langues telles que les langues maternelles et étrangères, de les définir et de donner aussi un aperçu sur les variétés linguistiques présentes en Algérie.

Dans le deuxième chapitre intitulé « l'usage de la langue maternelle dans l'enseignement/apprentissage du FLE », nous avons défini quelques notions essentielles comme les interférences, l'emprunt, le calque, l'alternance codique et ses types, et nous avons éclairé la place que la langue maternelle occupe et son influence sur l'enseignement/apprentissage du FLE, ensuite, nous nous appuyerons sur les fonctions majeures de la langue maternelle, la relation entre la langue maternelle et la langue étrangère afin de montrer les avantages et les inconvénients de l'utilisation de la langue maternelle en milieu scolaire.

Quant au troisième chapitre dit pratique, nous avons tenté la méthode que nous avons choisie pour réaliser notre enquête sur terrain, et elle est consacrée à l'observation de classes et la description du déroulement de l'enquête menée et enfin nous mettons l'accent sur l'analyse et l'interprétation du corpus.

Chapitre I
Les variétés linguistiques
en Algérie

Introduction

Notre premier chapitre qui s'intitule : le paysage linguistique en Algérie nous a permis de comprendre la richesse de la situation linguistique algérienne.

Ce chapitre propose donc de rendre compte de certaines notions et définitions qui nous seront utiles dans notre travail de recherche, alors, nous essayerons de donner un aperçu sur les différentes variétés linguistiques présentes en Algérie qui s'organisent autour de trois sphères langagières la sphère arabophone, berbérophone et la sphère des langues étrangères.

1. Le paysage linguistique en Algérie

En Algérie, le paysage linguistique se caractérise par la richesse et la diversité (l'hétérogénéité linguistique) comme soulignée F-KOUCHKAR FERCHOULI «*L'Algérie est un pays multilingue avec trois langues parlées : l'arabe, le berbère (ou tamazight) et le français.*»¹ Qui n'ont pas les mêmes fonctions et n'ont pas le même statut car le locuteur algérien les utilisent en fonction des situations de ses besoins de communication.

Notons cependant que, la sphère berbérophone avec ses divers variété (Kabyle, Chaoui, mozabite, targui) est l'une des plus anciennes langues parlées en Algérie, la sphère arabophone tel que l'arabe (classique et algérien) est la deuxième langue et la sphère des langues étrangères le français comme une langue étrangère première et l'anglais comme une deuxième langue étrangère.

En 2009 le président Abdelaziz Bouteflika déclarait que « *je ne parviens pas à déterminer quelle langue parlent les algériens. Ce n'est ni de l'arabe, ni de français, ni même de Tamazigh... ce n'est qu'un mauvais mélange, des propos hybrides que l'on comprend à peine* ».² Donc, cela signifie que l'Algérie offre un panorama assez riche en matière de multi ou plurilinguisme.

¹ KOUCHKAR FERCHOUL. F, *Le fait francophone en Algérie De la francophonie ou de l'ambiguïté de l'absence de statut de la langue française en Algérie*, École Nationale Supérieure de Sciences Politiques.Alger.2014, Disponible sur [ler.lettras.up.pt/uploads/ficheiros/13077](http://www.lettras.up.pt/uploads/ficheiros/13077), Consulté le 10/01/2019.

² Site <http://www.cefan.ulaval.ca/afrique/algerie-1demo.htm>, consulté le 22/01/2019.

Et ce qui justifie la richesse et la variété linguistique en Algérie sont les nombreuses invasions connues en Algérie qui sont phéniciennes, romaine, byzantine, vandale, arabe, turque, espagnole et enfin la colonisation française qui a duré un siècle et 30 ans «130 ans» qui a laissé des traces visibles dans la société algérienne

1.1 Les langues maternelles en Algérie

La langue maternelle est la première langue que l'on acquies en famille, à la maison de manière naturelle dès l'enfance comme soulignent J-P Cuq et I.Gruca « *la langue maternelle est la langue de première socialisation de l'enfant* »¹

La langue maternelle en Algérie est connue sous différentes appellations. Elle varie selon la région de résidence où ou on est né ou l'origine de la famille.

Selon Docteur Abderezzak Dourari « *l'Algérien naît dans une langue maternelle, la plus part de temps l'arabe algérien ou une variété de tamazight selon les régions de ce grand pays et apprend à l'école les deux langues du domaine formel* »². Alors, on peut dire que l'Algérie est un état et une société plurilingue.

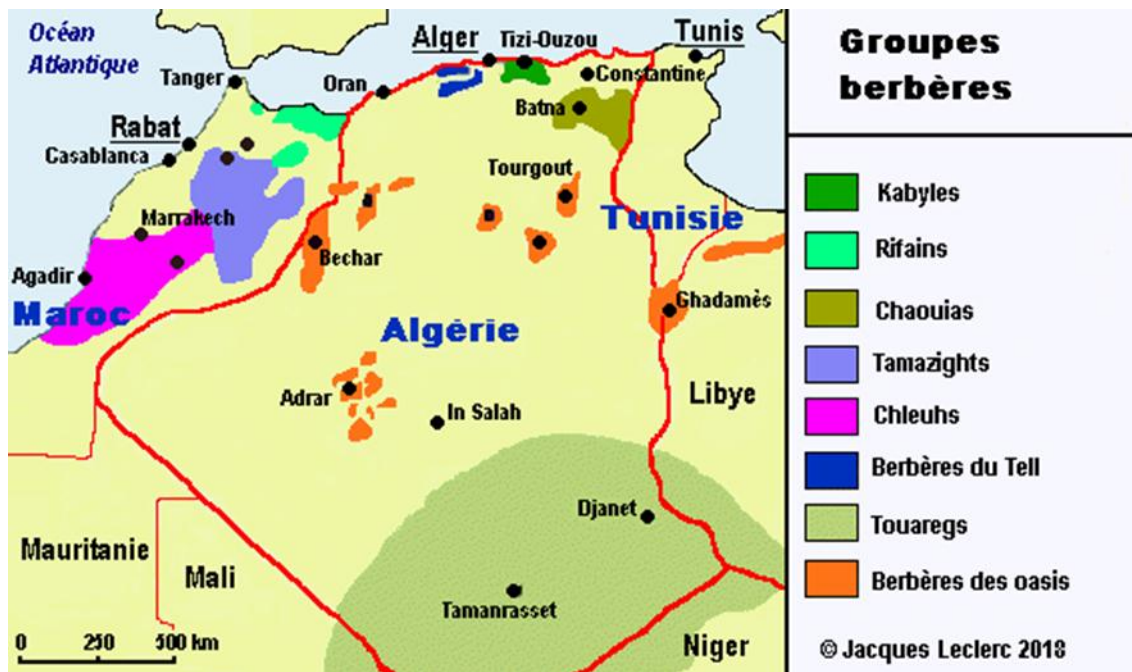
A ce propos, Les langues maternelle en Algérie se composant fondamentalement de :

- Le berbère avec ses différentes variétés (kabyle, Chaoui, mozabite, targui...etc.)
- L'arabe et ses variétés ; l'arabe classique pour l'usage officiel et l'arabe algérien pour l'usage non officiel, pratiqué dans la vie quotidienne par la majorité des Algériens

¹ CUQ, J-P, *Le français langue seconde*, Hachette, Paris, 1991, P224.

² Site, <http://www.djazairress.com/fr/ehwatan>, consulté le 22/01/2019.

1.1.1 Le Tamazight avec les différentes variétés

Carte géographique du Tamazight en Algérie¹

Le Tamazight est une langue vernaculaire² maternelle d'une communauté importante de la population algérienne qui utilise cette langue a connue sous l'appellation de langue berbère et qui montre les habitants de l'Afrique du Nord,

Les berbères préfèrent l'utilisation du terme Tamazighet

Par extension, le mot a signifié « sauvage » ou « non-civilisé ». C'est pourquoi les Berbères se désignent eux-mêmes par le terme Imazighen (au pluriel); au singulier, c'est le terme Amazigh qui est employé. Le mot tamazight désigne leur langue (berbère), mais on écrit aussi « langue amazighe »; le mot Tamazgha désigne le territoire auquel ils appartiennent (la Berbérie). Le mot Amazigh signifie « homme noble » ou « homme libre »³

¹ Site, <http://www.axl.cerfan.ulaval.ca/afrique/berbers-Afrique.htm>, Source: ALGERIA INTERFACE. « la peur des maquis » dans courrier international, sainte-Geneviève (France), no 549, semaine du 10 au 16 mai 2001, p.46, consulté le 17/03/2019.

² Vernaculaire : est un terme employé de façon usuelle, c'est-à-dire en langage parlé, voire même en patois ou en dialecte. Un nom vernaculaire peut parfois s'intégrer à une langue et être normalisé. Site, <http://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/définition/nom-vernaculaire/>, consulté le 18/03/2019

³ Site, www.axl.cerfan.ulaval.ca/afrique/berberes_Afrique.htm, consulté le 22/03/2019

C'est la plus ancienne langue maternelle en Algérie pratiquée par des locuteurs non arabophones « amazighophones » elle est présente dans plusieurs régions d'Algérie principalement en kabyle comme souligne Salam Chaker « *en Algérie, la principale région berbérophone est la kabyle* »¹

En 10 avril 2002 qui correspond au le 27 Moharam 1423, la langue Tamazight est devenue une deuxième langue nationale en Algérie et cela après des émeutes sanglantes qui ont fait 126 morts dans la région de Kabylie

Actuellement on peut dire que la langue berbère a retrouvé sa place au sein de plusieurs domaines, elle est intégrée progressivement dans les établissements scolaires et même dans l'enseignement supérieure où on trouve des départements de la langue Tamazight dans plusieurs universités du pays, tel que Tizi ouzou, Bouira, Bejaia, Batna. Elle est intégrée aussi dans les médias, la radio nationale « chaine 2 » et la chaine télévisée « TV4 », par ailleurs, depuis le 27 décembre 2017 « *la journée du 12 janvier, coïncidant avec le premier jour de l'an amazighe, et consacrée journée chômée et payée dès le début de l'année 201. Yennayer devient ainsi un jour férié en Algérie* »²

Cependant, l'amazighe se caractérise par des variétés dialectales se constituées essentiellement du :

Kabyle : c'est la première variété amazighe en nombre de locuteurs en Algérie, Situé dans le nord du pays, elle est parlée par les kabyles dans les wilayas suivantes : Tizi ouzo, Bejaïa, massif du Djurjura, Alger, Bouira, Sétif, Bumerdas.

Chaoui : appelé aussi l'aurasien, pratiqué par les chaouis du grand Aurès qui sont (Batna, khenchla, Biskra, Oum elbawaki, Souk-Ahras, Tébessa et Ain M'Lila).

Mozabite : pratiqué par les mozabites dans le nord du Sahara algérien (Ghardaïa et les autres villes ibadhites).

¹ CHAKER, S, sur : <http://www.depechedekabylie.com/culture/73967-langues-en-algerie.html>. Consulté le 10/12/2018 à 08 :30.

² Site, <http://algeriepart.com/2017/12/27/yennayer-fete-national-chomée-payée-de-2018/>, consulté le 15/01/2019.

Touareg : employé au sud d'Algérie par les touarègues qui sont connus sous l'appellation de (les hommes bleu) qui se trouve dans :(Hoggar, Tassili, Air, Adrar des Iforas).

1.1.2. L'arabe algérien (dialectale)

L'arabe algérien ou l'arabe dialectal «appelé aussi « darja », forme parlée qui ne dispose pas d'un système d'écriture propre ; c'est la langue maternelle de la plupart des Algériens »¹ de cela, l'arabe algérien est une langue maternelle pratiquée oralement par la majorité des Algériens arabophones «non amazighophones » comme il avait souligné Leslerc J « L'arabe dialectal est la langue maternelle de 72% de la population algérienne»²

L'arabe algérien dit aussi l'arabe populaire c'est la seconde langue vernaculaire du pays on outre, est une langue non officielle« n'ont pas d'existence officielle»

La seconde langue vernaculaire du pays, elle est employée dans les lieux publics : les cafés, la rue, les marchés, les stades, cadre familial et entre amis

L'arabe algérien se caractérise par quatre grandes variétés régionales dialectales : l'Algérois, l'oranaï, l'est d'Algérie et la variété du sud

1.1.3. L'arabe standard

ا	ب	ت	ث	ج
alif	ba	ta	tha	jim
ح	خ	د	ذ	ر
ha	kha	dal	dhal	Ra
ز	س	ش	ص	ض
zay	sin	shin	sad	dad
ط	ظ	ع	غ	ف
Ta	Tha	'ain	ghain	fa
ق	ك	ل	م	ن
qaf	kaf	lam	mim	nun
هـ	و	ي	ء	
ha	waw	yaw	hamzah	



¹ ELIMAM, A, *La langue maternelle et citoyenneté en Algérie*, Dar El Gharb, Algérie, 2004, p30.

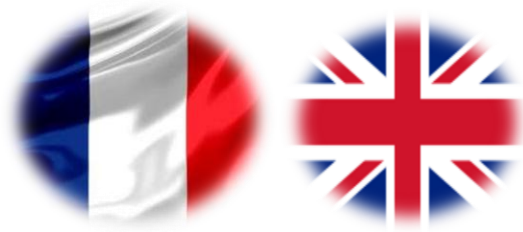
² Leclerc, J, 2008, *L'aménagement Linguistique dans le monde*, cité par Harbi Sonia, *Les représentations sociolinguistiques des langues (arabe, français) chez les étudiants en psychologie de l'université de Tizi-Ouzou*, mémoire de magistère, Université de Tizi-Ouzou, 2011, p21.

L'arabe classique ou l'arabe standard appelé aussi l'arabe moderne ou littérale, c'est la langue de l'islam, *et du texte coranique qui se caractérise par sa richesse en vocabulaire* cela veut dire qu'elle est préservée à l'usage religieux et islamique comme elle souligné khawla taleb ibrahimi « *c'est cette variété choisi par ALLAH pour s'adresse à ces fidèles*»¹

Elle est connue aussi sous le nom de *Fousha*, elle est considérée comme une langue officielle et nationale de l'état de la république algérienne dès l'indépendance « *c'est la langue que l'État s'efforce d'imposer depuis l'indépendance de l'Algérie (1962)*»². Elle est employée dans les discours officiels et dans le domaine de l'enseignement dès la première année primaire jusqu'au BAC et dans l'enseignement supérieurs que les branches littéraires (histoire, philosophie, science humaine et sociale, et politique) elle est utilisée aussi dans les discours religieux, et dans les domaines administratifs, institutionnels et culturels, les médias

Malgré tout ça on trouve que la quasi-totalité des locuteurs algériens diplômé sont incapable de la communiquer oralement et cela dû à son absence complète dans les situations de communication quotidienne à la maison, dans les lieux publiques...³

1.2 Les langues étrangères



La complexité actuelle de la situation sociolinguistique algérienne s'explique par le passage de plusieurs colonisations à travers l'histoire. Cette diversité permet de différencier les pratiques langagières du peuple. Autrement dit, le répertoire langagier des Algériens est le résultat de son histoire. Néanmoins, la langue la plus pratiquée parmi les autres est la langue française considérée comme une langue étrangère.

¹ TALEB IBRAHIMI. K , *Les Algériens et leur (s) langue (s)*, El Hikma, Alger, 1995, p05.

² CHERIGUEN. F, 1997, *Politique linguistique en Algérie*, Volume 52, Numéro 01, p 62-63. , en ligne, HTTP //www.persee.fr consulté, avril 2014. p 62-63. Consulté le 4/01/2019.

³ Pour plus de détail voir K. TALEB IBRAHIMI, *Les Algériens et leur (s) langue (s)*, El Hikma, Alger, 1995, pp30,31

En didactique, une langue devient étrangère lorsqu'elle est constituée comme un objet linguistique d'enseignement et apprentissage qui s'oppose par ses qualités à la langue maternelle.

Ajoutant, la langue étrangère c'est la langue qui n'est pas maternelle et nationale comme l'explique J-P Cuq « *toute langue non maternelle est une langue étrangère* »¹. Alors, c'est la langue non première d'une personne que l'on apprend après la langue première « maternelle » qui présente un objet d'apprentissage dans un contexte scolaire. Selon J-P CUQ et Gruca, « *Une langue étrangère peut être caractérisée comme une langue acquise (naturellement) ou apprise (institutionnellement) après qu'on a acquis au moins une langue maternelle et, souvent après avoir été scolarisé dans celle-ci* »². Nous pouvons dire que la langue étrangère n'est pas la langue la plus pratiquée par les peuples algériens, cela veut dire que ne considérer pas comme un moyen privilégié pour la communication entre eux. Par contre la langue maternelle qui utilisée par la majorité de la population.

En Algérie, Le français et l'anglais sont considérés comme des langues étrangères obligatoires à enseigner et à apprendre donc, on trouve le français comme une première langue étrangère apprise à l'école dès la troisième année primaire et elle est très utilisée dans la vie quotidienne par rapport à l'anglais qui est moins parlée, et considérée comme une deuxième langue étrangère apprise aux CEM dès la première année moyenne.

1.2.1 Le français

Le français, est une langue indo-européenne de la famille des langues romaines, elle occupe une place favorable dans le monde, selon TORFAUS, la langue française en 2014 est « *Cinquième langue la plus parlée au monde, avec 274 millions de locuteurs, le français bénéficie de la croissance démographique des pays d'Afrique subsaharienne dont les systèmes éducatifs, bien que rencontrant des difficultés de natures quantitative et qualitatives continuent d'accorder une place privilégiée à cette langue* »³.

En Algérie, le français est considéré comme la première langue étrangère, imposé par l'empire français pendant leur occupation de l'Algérie. Comme l'avait souligné M Quitout

¹ CUQ, J-P, *Dictionnaire de la didactique du français langue étrangère et seconde*, Hachette, Paris, 1991, p150.

² Cuq J.P, Gruca I, *cours de la didactique des langues étrangère et seconde*, 2005, p94

³ TORFAUS, I, *le français dans le monde*, NATHAN, Paris, 2014, p03.

« la langue française a gardé un rôle privilégié en ce sens qu'il est considéré comme la première langue étrangère »¹

Le président Boumediene en 1975 nomma cette langue « la langue étrangère », qui s'inscrit dans les secteurs éducatifs (école) à partir de la troisième année primaire.

Le français est la langue officielle dans la période coloniale de la France en Algérie depuis le début de la colonisation 1830 jusqu'à l'indépendance en 1962 qui a duré pendant 130 ans, donc, pendant cette période de colonisation, la langue française considéré comme un instrument de pouvoir et ceux qui ne la maîtrisaient pas ne jouissaient d'aucune considération. Malgré l'indépendance et les différentes actions d'arabisation la langue française a toujours occupée un statut crucial en Algérie.

A.Amaara confirme que « la langue française ne semble pas avoir perdu totalement pied après l'indépendance car non seulement elle est toujours reconnue comme une chance d'ascension sociale, mais elle demeure également un instrument de communication largement employé même en dehors du secteur économique »²

Elle prend une place prépondérante dans la société algérienne et garde son prestige presque dans tous les domaines ; économique, social, politique, et elle très fréquente dans l'enseignement supérieur algérien et présente presque dans toutes les filières tels que : médecine, pharmacie, biologie, math, science de la matière, etc. néanmoins, elle est utilisé dans les mass médias tels que la télévision (Canal Algérie), la radio (Alger chaine trois) qui sont diffusées en français. Et aussi un bon nombre de presse écrite de quotidiens rédigés en français (EL Watan, EL Moudjahid, Liberté, Le soir...).

A ce propos, nous pouvons dire que la langue française, est omniprésente dans la réalité algérienne comme le souligne Foudil Cheriguen : « la scolarisation massive en Algérie a permis une plus grand généralisation de la langue française. Les médias, la

¹ QUITOUT, M, *Paysage linguistique et enseignement des langues au Maghreb des origines à nos jours*, L' harmattan, 2008, p82.

² Amaara, A « langues maternelles et langue étrangères en Algérie : conflit ou cohabitation ? », in synergies, Algérie, N°11, p122.

presse orale et surtout écrite ont aussi apporté une contribution importante à la diffusion du français dans le pays »¹.

Alors, on peut dire que c'est la langue de l'ouverture à la modernité car elle jouit d'une place prestigieuse où elle est la langue de transmission de savoirs et de la science, d'échange, de communication et qu'on la trouve partout. Comme souligné S-Marzouk « *le français est vu, par les Algériens, comme la langue de l'acquisition du savoir, de l'ouverture vers le monde extérieur et s'affirme être un outil indispensable pour le développement technologique »²*

L'Algérie est le deuxième pays du monde en termes de locuteurs et de francophones et après la France ; elle est le premier pays francophone dans le monde « *le français est extrêmement répandu : avec près de 16 millions de locuteurs (47% de la population), l'Algérie est le deuxième plus grand pays francophone au monde après la France. »³*

Pendant le colonialisme français jusqu'à l'indépendance, le français était la seule langue officielle en Algérie et après l'Indépendance; la langue française est devenue la deuxième langue officielle après la langue arabe et la première en tant que langue étrangère officielle, elle est toujours présente au sein de notre société algérienne en occupant une position très forte et importante une place primordiale particulièrement dans le domaine de l'enseignement où on trouve qu'elle est obligatoire à partir de la 3ème année primaire jusqu'à l'enseignement supérieur précisément dans les filières scientifiques et techniques tel que les mathématiques, les biologies, informatiques, hygiènes...etc. qui sont enseignées en français seulement

Le français a laissé des traces dans le langage quotidien, il est utilisé dans diverses situations de communications à la maison, dans les services publics, la rue, les marchés, les cafés, les stades où on trouve la présence du lexique français dans le dialecte algérien sous forme d'emprunts dans l'arabe dialectale et cela semble très clair et évident dans le parler des Algériens qui est un mélange de français et d'arabe dialectal comme souligne Michel Quitout :

¹ CHERIGUEN. F, *Politiques linguistiques en Algérie*, In : Mots, n°52, septembre 1997, L'état linguistique, pp.62-73 ; doi :10.3406/mots.1997.2466 <http://www.presse.fr/doc/mots-0243-6450-1997-num-51-1-2466>, Consulté le 27/01/2019

² MARZOUK, S, *Le français en Algérie, Création comme vecteur d'adaptation : Le cas de l'emprunt au berbère*, Congrès mondiale de linguistique, CMLF 2014, SHS web of conférence, Université de Bejaïa, p101.

³ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Algérie>

Elle est présente en Algérie dans le langage quotidien par son association aux autres langues parlées dans le cadre de ce que l'on appelle l'alternance codique. Les langues locales puisent dans le français pour donner aux mots français une forme locale comme dans tilifunit l-ha : je lui ai téléphonée¹

1.2.2 L'anglais

La langue anglaise est la langue la plus utilisée dans le monde. En Algérie cette langue vivante est absente au sein de la vie quotidienne algérienne, absente également dans les médias ; radio, canal télévisé, la presse...etc., elle est présente juste dans le domaine de l'éducation ; où on trouve l'enseignement de l'anglais en Algérie est obligatoire à enseigner aux apprenant avec ces règles grammaticales à partir de la première année moyenne jusqu'au BAC, mais à l'université on trouve qu'une branche enseignée uniquement en anglais «département d'anglais»

Dans la période où Ali Ben Mohammed était ministre de l'éducation nationale en 1992/1993, Où il voulait que devenir l'anglais la première langue étrangère à la place du français dès la 4^{ème} année primaire et que le français devienne la deuxième langue étrangère à partir la 8^{ème} année du cycle fondamental, Mais cela a échoué, pour plusieurs raisons et actuellement après la réforme du système de l'éducation elle est apprise dès la première année moyenne

Et malgré la mondialisation et le développement qui nécessite cette dernière mais sa position jusqu'à maintenant est encore faible, elle ne tient pas une position dans les mass médias ni dans la presse écrite.

2. Les autres langues



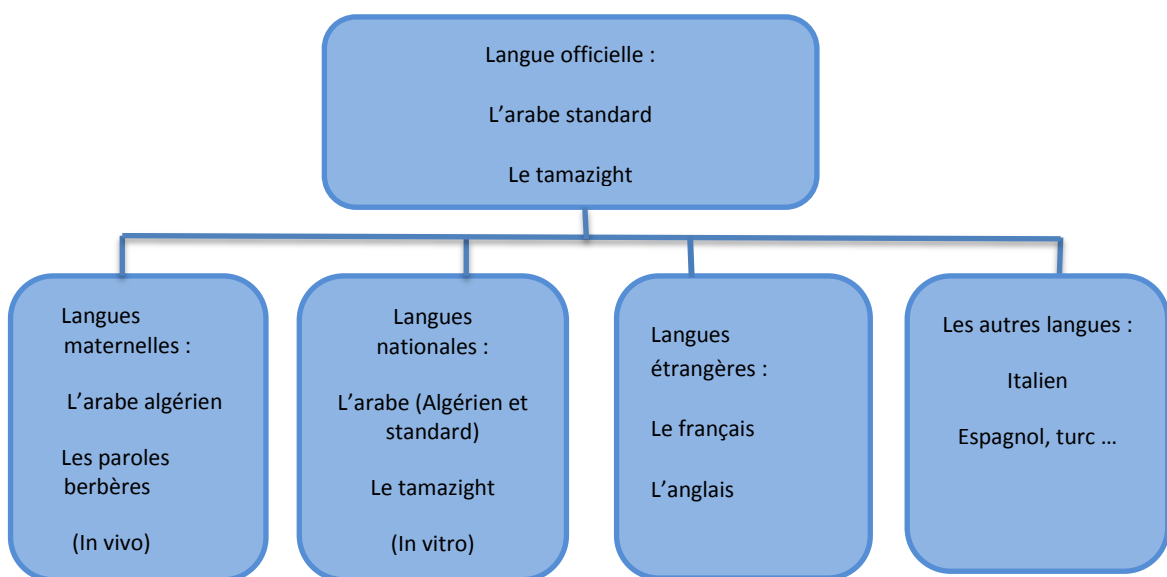
¹ QUITOUT. M, *Paysage linguistique et enseignement des langues au Maghreb des origines à nos jours*, l'harmattan, 2008, p82.

La situation sociolinguistique algérienne s’explique par le passage de nombreuses invasions à travers l’histoire: byzantines, romaines, vandales, ainsi, de plusieurs colonisations tels que, espagnoles, turques et française... ces dernier laissent des traces dans la société algérienne.

Actuellement, on remarque la présence de ces langues dans les établissements algériens, commençant au lycée là où nous avons trouvé une branche qui traite les langues étrangères passant à l’université.

Parallèlement, on trouve le Centre d’Enseignement Intensif des langues (CEIL) qui joue un rôle très important qui propose des formations intensives des langues étrangères que ce soit, le français, l’anglais, l’italien, le turc, l’espagnol, le japonais.... En effet la maîtrise de ces langues étrangères, constitue un atout pour pouvoir communiquer avec les autres.

D’après ça nous essayons de récapituler la sphère de la coexistence des langues en Algérie dans ce schéma :



Ce schéma représente la réalité sociolinguistique algérienne qui est caractérisée par une langue principale qu’était, l’arabe standard (enseignement, médias, administration...), des langues identitaires, l’arabe algérien et le tamazight, et des langues sociales et culturelles celles de français et l’anglais, l’italien, l’espagnol, turc,...

Conclusion

Au terme de ce chapitre sur la coexistence et la gestion des langues en Algérie comme ailleurs, nous dirons que nous avons essayé de résumer le parcours et l'importance des langues maternelles, étrangères et officielles présentes dans la situation algérienne.

En Algérie, le paysage linguistique se compose essentiellement et fondamentalement de plusieurs langues différentes pratiquées sur le marché linguistique algérien, l'une dite maternelle telle que l'arabe classique et algérien et le berbère, et l'autre dite étrangère tel que le français « première langue étrangère » et l'anglais « deuxième langue étrangère », ce qui enrichit la situation linguistique algérienne.

Chapitre II

L'usage de la langue maternelle dans le processus enseignement/apprentissage du FLE

Introduction

Dans ce chapitre nous abordons l'utilisation de la langue maternelle dans l'enseignement/apprentissage du FLE et sa relation avec la langue étrangère. En effet nous essayerons de définir quelques concepts tels que, l'interférence avec ses variétés et l'alternance codique.

1. La classe de français langue étrangère

La classe de langue est un milieu dans lequel les apprenants sont mis en situation de communication, autrement dit : « *Une classe de langue est un espace communicationnel où interagissent deux ou plus de deux personnes, qui ont établi entre elles un contrat didactique* »¹.

Pour la définition de G. Palloti, nous pouvons dire que la notion qui reçoit le nom de « salle de classe » se distingue de celle dont le nom est « classe »

En effet, rappelons en premier lieu que la classe est vue comme une petite société régie par un ensemble de règles qui définissent les rapports entre ses membres, elle est considérée comme une institution éducative qui se charge de l'enseignement/apprentissage d'une « langue », Brièvement la classe de français est une initiative professionnelle et citoyenne destinée aux élèves et aux enseignants, et au sein de cette classe, les interactions doivent être créées entre les apprenants dans le but de les amener à mieux acquérir une nouvelle langue.

2. L'utilisation de la langue maternelle en classe de FLE : l'interaction entre les deux langues

Dans une situation d'enseignement/apprentissage d'une langue, la langue maternelle dans une classe de langue reste toujours un sujet de discussion. L'apprentissage des langues se réalise dans un milieu scolaire, et cela se fait dans une classe avec un enseignant et des apprenants qui interagissent entre eux, ces intersections supposent un contact entre deux langues la première dite maternelle et la deuxième dite étrangère.

Le recours à la langue maternelle surtout au début de l'apprentissage est une réalité très présente en classe de langue.

¹ PALLOTI. C, 1989, site <https://journals.openedition.org/aile/1395?lang=en> , consulté le 24/11/2018.

De nombreux chercheurs (Cook, 2001 ; Lûdi et Py, 2002 ; Castelloti, 1997 ; Combra et Nessbaum, 1997 ; Coste, 1997) considèrent que le recours à la langue maternelle par l'enseignant comme une stratégie efficace pour gérer certaines activités « pour éviter et réparer les malentendus »¹

3. La relation entre la langue maternelle et la langue étrangère

La relation entre la langue maternelle et la langue étrangère occupe une grande place dans les réflexions des pédagogues, enseignants, grammairiens, didacticiens, et tous ceux qui s'intéressent à l'enseignement/ apprentissage des langues.

Certains spécialistes et chercheurs considèrent la langue maternelle comme « point de départ ».

Les rapports entre la langue maternelle et la langue étrangère sont des aspects essentiels de l'enseignement, Lev Vygotski affirme que :

L'enfant assimile à l'école une langue étrangère tout autrement qu'il n'apprend sa langue maternelle (...). L'enfant assimile sa langue maternelle de manière inconsciente et non intentionnelle alors que l'apprentissage d'une langue étrangère commence par la prise de conscience et l'existence d'une intention²

De même Vygotski explique la nature des relations d'identité qui articule la langue étrangère sur la langue maternelle :

Si le développement de la langue maternelle commence par sa pratique spontanée et aisée et s'achève par la prise de conscience de ses formes verbales et de leur maîtrise, le développement de la langue étrangère commence par la prise de conscience de la langue et sa maîtrise volontaire et s'achève par un discours aisé et spontané³

4. Les fonctions majeures de la langue maternelle en classe de FLE

En classe de FLE et lors de l'enseignement/apprentissage des langues, il y a une intervention de la langue maternelle considéré comme un processus nécessaire et efficace de l'apprentissage dans un cours de FLE pour satisfaire certains besoins.

¹ Cité par : SABEG. W, *le recours à la langue maternelle dans le cours de français au cycle moyen. Aide ou obstacle à l'apprentissage ?*, Mémoire de Magister, université Mentouri de Constantine 2009/2010 p41.

² VYGOTSKI. L, « *pensée et langage* », la dispute, paris, 2009, p49.

³ Ibid, p50.

Voici ces trois fonctions majeures :

4.1. L'accès au sens

Au moment de la compréhension de message écrit ; la lecture considérer comme une activité psychologique complexe au cours de laquelle un grand nombre de processus intervient : « l'analyse perspective, le décodage, l'accès au lexique, l'interprétation des mots (donc c'est l'analyse syntaxique et sémantique)».

En effet, pour faciliter cet acte pédagogique, l'enseignant doit mobiliser toute une série de stratégies de pilotage qui seront fondamentale dans l'appropriation des connaissances chez les apprenants qui sont en difficulté.

Dans ce cas-là, nous pensons que le recours à la langue maternelle jouit d'un important rôle dans le développement de la compétence communicative chez les apprenants du FLE.

Moirand souligne que :

L'apprenant sait lire dans sa langue maternelle : il est donc inutile de lui proposer des pratiques de déchiffrage comme s'il n'avait jamais appris à lire ; il est par contre utile de lui faire prendre conscience de ses propres stratégies de compréhension en langue maternelle et de voir s'il peut ou non les transférer en langue étrangère ¹

En effet les apports de la langue maternelle de l'apprenant constituent un appui primordial, facilement exploitable pendant les premières phases d'approche de message puis d'accès au sens.

4.2. Le métalinguisme

La langue maternelle facilite la signification des unités linguistiques, autrement dit, elle assure l'accès au sens et l'interaction qui existe entre l'enseignant et l'apprenant.

On parle souvent de métalinguisme, lorsqu'une langue maternelle sert à expliquer ce que veut dire une langue étrangère, un énoncé, une consigne,.....etc.

¹ MOIRAND. S, *Situations d'écrits*, Paris, Clés International, 1979 p23.

4.3. Le contrôle de la communication et de la compréhension

L'enseignant en classe de langue et devant ses élèves, utilise la langue maternelle pendant le déroulement de la séance pour s'assurer de la bonne compréhension et crée un climat favorable des interactions en facilitant ainsi la communication.

Donc, nous pouvons dire que, pendant l'apprentissage de la langue étrangère, on ne peut pas éviter le recours à la langue maternelle, qui, selon plusieurs spécialistes, serait un facilitateur et une aide dans l'apprentissage d'une langue étrangère.

5. Les interférences

Dans une situation d'enseignement et lors de l'apprentissage d'une langue étrangère, l'apprenant est souvent confronté à des difficultés parce qu'il s'agit d'une langue différente de sa langue maternelle. Ces difficultés sont appelées « *interférences* ».

En effet, on parle d'interférence lorsque « *un sujet bilingue utilise dans une langue – cible L2, un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue L1* »¹.

Donc, l'interférence se produit lorsqu'un apprenant perçoit et produit les phonèmes, les morphèmes et les structures syntaxiques de la langue-cible comme s'ils étaient identiques à ceux de sa langue maternelle.

Par conséquent, le transfert d'élément a eu lieu par ce que l'apprenant n'a pas encore maîtrisé sa nouvelle langue comme sa langue maternelle, donc l'interférence se manifeste sous divers formes.

D'après Français Debyser « *l'interférence est un type particulier de faute que comment l'élève qui apprend une langue étrangère sous l'effet des habitudes ou des structures de sa langue maternelle* »².

De plus, l'interférence selon HAMERS et BLANC sont « *des problèmes d'apprentissage dans lesquels l'apprenant transfère le plus souvent inconsciemment et de façon inappropriée des éléments et des traits d'une langue connue dans la langue-cible* »³. A ce propos, l'interférence, c'est l'utilisation des caractéristiques d'une langue dans la pratique d'une autre langue.

¹ Kannas, C, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, 1994, p252.

² Français Debyser, cité par ALAJE-Oyebola Olubunmi, *Solutions aux problèmes de l'interférence linguistique chez l'apprenant Yurobaphone de la langue française au Nigeria*, PDF, available online May 2014, p54, disponible sur <http://www.theartsjournal.org/index.php/site/article/download/405/268.pdf>, consulté le 19/01/2019.

³ HAMERS et BLANC, 1983, Cité par Maria Rosa Agues Martins, *Les phénomènes d'interférence linguistique dans l'enseignement/apprentissage du français à Paris*, Juin 2007, p41.

L'interférence est définie par WEINREICH comme :

Le mot interférence désigne un remaniement de structures qui résultent de l'introduction d'éléments étrangères dans les domaines les plus fortement structurés de langue, comme l'ensemble du système phonologique, une grande partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines du vocabulaires (parentés, couleur, temps, etc.)¹

Cela veut dire que, l'interférence est l'influence d'une langue sur une autre, tel que l'influence de la langue maternelle sur la langue étrangère. Selon la définition donnée par Weinreich, on peut distinguer trois types d'interférences :

5.1. L'interférence phonique

Lors de l'apprentissage d'une langue étrangère, les deux systèmes phonologiques de la langue cible (la langue étrangère) et de la langue source (la langue maternelle) s'interfèrent.

De façon générale, l'interférence phonique c'est l'influence de la langue maternelle sur la langue étrangère au niveau de la prononciation.

Selon Annick Riviens : « *les interférences phoniques proviennent du lieu entre deux langues mises en parallèle par le locuteur* »². A ce propos, l'interférence c'est quand un interlocuteur utilise les sons de sa langue maternelle dans la production langagière orale en langue étrangère.

Donc, l'interférence phonique est la difficulté de prononcer certains sons en langue étrangère, à cause de l'influence de sa langue maternelle, c'est le cas dans notre école algérienne, il y a des apprenants qui ne peuvent pas prononcer certains sons tels que « E » et « U » qui n'existe pas en arabe, se sont pour eux des sons étrangères.

¹ WEINREICH. U, cité par L J. Calvet, *sociolinguistique*, Ed, puf, 1996, p23.

² ANNICK-R, *les interférences phonique : Un lieu entre la langue source et la langue cible, liages et déliages*, Université de Stendhal-Grenoble III, 3juin 1994, p1, format PDF, Disponible sur : http://stl.recherche.univLille3.FR/sitespersonnels/rivens/interférences_phoniques.pdf consulté le 21/01/2019.

5.2. L'interférence grammaticale

Selon Blanc-Michel : « *l'interférence grammaticale suppose que le locuteur utilise dans une langue certaines structures de l'autre. Elle existe pour les aspects de la syntaxe : l'ordre, l'usage des pronoms, des déterminants, des prépositions, les accordes, le temps, le monde, ... etc.* »¹.

Par exemple l'utilisation des déterminants qui diffèrent d'une langue à une autre, c'est le cas de l'apprenant algérien lors de l'apprentissage de la langue française, par exemple, pour lui le mot « porte » est masculin donc, en se basant sur sa langue maternelle, il va dire le porte au lieu de dire la porte (le mot porte c'est الباب en arabe).

Alors l'interférence grammaticale, c'est l'emploi des structures de la langue maternelle dans la langue étrangère.

5.3. L'interférence lexicale

L'interférence lexicale, c'est l'emploi d'un mot qui appartenant à la langue maternelle dans une langue étrangère. D'après Blanc-Michel « *on parlera d'interférence lexicale lorsque le locuteur bilingue remplace, de façon inconsciente un mot de la langue parlée par un mot de son autre langue* »². Cela veut dire que, l'interférence lexicale est le fait d'intégrer des mots de la langue maternelle dans une conversation purement étrangère.

Par exemple, un apprenant dit :

«Je suis sorti premier à l'examen» en arabe : ➡ طلعت الاول بالفحص

Au lieu de dire en français : «j'ai été premier à l'examen».

Dans cet exemple, l'apprenant fait recours à sa langue maternelle, alors il va traduire la phrase mot-à-mot en français.

¹ BLANC, M, *Concept de base de la sociolinguistique*, Paris, 1998, p179

² Ibid., p179

L'interférence lexicale à deux types :

5.3.1. L'emprunt

Le mot Emprunt est une expression qu'un locuteur emprunte une unité ou un trait linguistique à une autre langue, et sans le traduire.

Selon le dictionnaire de linguistique Larousse le mot emprunt est défini comme suit : « *il y a emprunt linguistique quand un parler A utilisé et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne connaissait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunts* »¹. Donc, c'est l'intégration des mots étrangère dans une langue, tels que les deux mots anglais football et week-end qui sont utilisés en français, le mot moudjahid est arabe mais on l'utilise en français.

Pour HAMERS l'emprunt est : « *un emprunt est un mot, un morphème ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue, sans le traduire* »². Pour bien éclairer cette citation, on cite quelques exemples d'emprunts en français dans la parole des Algériens :

Exemple 1 :

- Veste = fista Bureau = biro Camion = camio Plat = blato
Gendarme = gadarmi

- Branches le chargeur = branchi chargeur.

Exemple 2 :

Le lexème « gosto » est un emprunt indirect à l'espagnol via l'arabe algérien, c'est l'équivalent en français du terme « gout ».

5.3.2. Le calque

Selon le dictionnaire de la linguistique G.Mounin, définit le concept de calque comme étant :

¹ DUBOIS, J et al, *Dictionnaire de linguistique et science du langage*, Larousse, Paris,1994, p188

² HAMERS, cité par MOREAU, M.L, *sociolinguistique, concepts de base*, Mardaga, Liège, Belgique, 1997, p136.

« Formes d'emprunt d'une langue à une autre langue qui consiste à utiliser, non une unité lexicale de cette autre langue, mais, un arrangement structural, les unités lexicales étant indigènes »¹. A ce propos, le calque consiste à traduire mot-a-mot les éléments du syntagme emprunté à la langue cible.

« Le calque désigne une transposition d'une forme linguistique de la langue A à la langue B. il s'agit d'utiliser des éléments qui existent dans la langue A avec leur construction et leur sens dans la langue B »². C'est-à-dire utilisé la forme d'une langue et appliquer leur sur une autre langue.

Ce concept est défini par HAMERS comme suit : « Le calque est une forme linguistique causée par une interférence en situation de contact des langues »³.

Donc, le calque est aussi l'une des résultats du bilinguisme ou contact de langues fait par l'adaptation des mots de la langue en les traduisant à la langue étrangère.

Par exemple : - le froid est citron ➡ البرد قارص
- La guerre froide ➡ الحرب الباردة
- Donner le feu rouge ➡ اعطاء اللون الاحمر

6. L'alternance codique

L'alternance codique est un phénomène omniprésent dans toutes les conversations des Algériens, ils alternent le français, l'arabe et le kabyle dans la même conversation et parfois dans un même énoncé. Selon le dictionnaire de didactique de français l'alternance codique est défini comme « le changement, par un locuteur bilingue, de langue ou de variété linguistique à l'intérieur d'un énoncé-phrase ou d'un échange, ou entre deux situation de communication »⁴. Donc, l'alternance de langues c'est quand un individu fait mélanger deux langues et les utilise pour désigner les passages d'une langue à une autre dans une interaction.

¹ MOUNIN.G, (1974), cité par khaoula TALEB IBRAHIMI, *Les algériens et leurs langues, éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*, Alger, El Hikma, 1997, p105

² MEDANE. H et YAHIAOUI K, *Le "français cassé" chez les jeunes Algériens : interférence et calque au service de l'humour*, Congrès Mondial de linguistique Française, CMLF 2014, SHS web of conférence, Université Hassiba Ben Bouali-CHLEF (Algérie), pp 16.72.

³ Ibid., p64

⁴ Cuq, J-P, *Dictionnaire de la didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, 2003, p17

Le concept d'*alternance codique* vient de l'anglais « code switching ». Ce dernier est remarquable dans toute communauté linguistique bilingue qui parle plus de deux langues différentes à différents degrés cela à partir du « résultat du contact de langues », comme le propose BENAMAR Rabéa « *l'alternance codique est un phénomène de contact apparaissant ordinairement lorsque plusieurs langues sont présentes* »¹

Et comme le mentionne Marie-Louise Moreau dans son ouvrage « *sociolinguistique concepts de base* » : « *la notion d'alternance codique (code-switching), ou alternance de langues, est issue des études sur le bilinguisme et le contact de langues* »²

J-Gumperz dans son ouvrage intitulé « *Sociolinguistique interactionnelle* » définit l'alternance codique comme : « *la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passages ou le discours appartient à deux systèmes ou deux sous-systèmes grammaticaux différents* »³. D'après J-Gumperz, l'alternance codique, c'est le fait de mettre réunies deux langues distinctes dans laquelle un locuteur utilise deux codes linguistiques différents dans une seule et même conversation, dans le but de communiquer et pour faciliter la compréhension. Ici Gumperz va donner une importance à l'aspect linguistique, autrement dit, les énoncés alternés par les locuteurs prennent une structure différente au niveau grammatical.

Selon Ludi et Py : « *l'alternance codique est un passage d'une langue à l'autre dans une situation de communication définie comme bilingue par les participants* »⁴. Cela veut dire l'utilisation alternative d'un ou plusieurs mots ou un passage de la langue X dans une conversation appartenant à la langue Y dans le même contexte.

Dans notre cas (didactique de FLE), l'alternance codique est une pratique langagière dans laquelle l'enseignant de FLE fait recours à la langue maternelle de l'apprenant lors de l'apprentissage, c'est ce qu'on appelle aussi « *code-switching* », c'est le fait d'alterner les deux langues maternelle et cible (c'est le cas le français) pour des buts divers.

¹ BENAMAR. R, *la langue maternelle, Une stratégie pour enseigner/apprendre la langue étrangère*, MULTILINGUALES N°3-1^{er} semestre 2014, université de Tlemcen-Algérie, p145

² MOREAU. M-L, *sociolinguistique concepts de base*, Mardaga, Bruxelles, 1997, p32

³ GUMPERZ. J, *Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative*, Paris : l'Harmattan, 1989, p57 format PDF

⁴ LUDI et PY (2003 :146) Cité par FADEL FARAJ. S, *l'alternance codique ou le code-switching dans l'échange verbale*, p 178, format PDF, disponible sur : <https://www.iasj.net/iasj?func=fulltext&aId=66849>, consulté le 18/03/2019

Nous citons l'exemple sur l'alternance codique donné par Mohammed Zakaria Ali-BENCHERIF dans sa thèse s'intitule « *l'alternance codique arabe dialectal/français dans des conversations bilingues de locuteurs Algériens immigrés-non immigrés* ».

Extrait 25 conversation 4 (C.4)

F.ii. 277 (tous en famille *Hamdoullah* + *kayen* + (Dieu soit loué + il y a) dans mon quartier déjà là-bas *fi* (à) Llllle Sud il y a un *jamaç* (une mosquée) + tous le : : les jours euh + *ettarawiH* (les perrières du Ramadan) .

Dans ce cas, nous remarquons que le locuteur F.ii. 277 fait un mélange entre le français avec des mots qui appartiennent à sa langue maternelle (c'est l'arabe algérien). Et c'est ce qu'on appelle alternance codique.

7. Types de l'alternance codique

Dans notre société pas mal de gens recourent à l'alternance codique ; arabe dialectal/français et parfois même tamazight (Chaoui)/ français à n'importe quel moment aux déférentes situations de communications, et on peut remarquer beaucoup plus ce phénomène surtout sur les réseaux sociaux tels que, Facebook.

En 1980, Poplack a travaillé sur l'alternance codique, et a distingué trois types. Il s'agit de l'alternance codique inter-phrastique, l'alternance codique intra-phrastique et l'alternance codique extra-phrastique, donc, nous venons d'énoncer ces trois types :

7.1 L'alternance codique inter phrastique

Selon Moreau l'alternance codique inter-phrastique se définit comme : « *dite aussi phrastique, est une alternance de langues au niveau d'unités plus longues, de phrase ou de fragments de discours, dans les productions d'un même locuteur ou dans les prises de parole entre interlocuteurs* »¹. Cela veut dire la succession de deux énoncés dans deux langues déférentes, qui interviennent souvent dans les unités les plus longues de phrases ou de fragment, que ce soit dans la production d'un même sujet parlant ou une prise de parole entre interlocuteurs.

¹ MOREAU M-L, *Sociolinguistique concepts de base*, Mardaga, Bruxelles, 1997, pp32.33

7.2 L'alternance codique intra phrastique

Moireau, souligne que : « *elle est dite intra phrastique, lorsque des structures syntaxiques appartenant à deux langues coexistent à l'intérieur d'une même phrase* »¹.

Dans ce cas-là, il y a la juxtaposition de deux structures syntaxiques différentes au sein d'une même phrase. Ainsi, ce type est très fréquent dans les pratiques langagières des locuteurs bilingues, ou le locuteur peut intervenir des énoncés d'une autre langue dans son discours. En effet, ce type d'alternance codique demande une maîtrise parfaite des règles qui régissent les deux langues alternées.

Exemple 01 :

A : pouvez-vous m'expliqué

B : yes, avec plaisir.

L'utilisation de mot « **yes** » en anglais qui veut dire « oui » dans une phrase en français sans changé les règles de grammaire.

Exemple 02 :

Ne vous inquiétez pas « **ntuma tani** » : Nous vous inquiétez pas, vous aussi.

7.3 L'alternance codique extra phrastique

Dans ce type les deux structures syntaxiques alternées sont des proverbes, il se caractérise par l'adjonction d'exclamations ou d'expression idiomatique d'une langue a un énoncé d'une autre langue. Ce type est moins utilisé par rapport aux autres.

Exemple :

A : Alors demain **inchallah** (*Si dieu le veut*) tu iras à la fac.

B : wellah (*je te jure*) je ne sais pas.

¹ MOREAU. M-L, *Sociolinguistique concepts de base*, Mardaga, Bruxelles, 1997, p32 .

Dans cet exemple, les deux locuteurs entament leur conversation par un énoncé en français ensuite quelques formules d'invocation de dieu en introduisant les expressions idiomatiques « inçhalah » et « wellah » qui veut dire « si dieu le veut » et « je te jure ». Donc la présence de ces expressions est souvent pour but de marquer l'identité des interlocuteurs.

8. Les avantages de l'emploi de la langue maternelle en milieu scolaire

Dans l'enseignement apprentissage de toute langue, l'utilisation de la langue maternelle en classe est une question beaucoup discutée aussi bien dans la recherche sur l'acquisition d'une langue en milieu scolaire. La plupart des spécialistes et des chercheurs trouvent que la langue maternelle est un moyen qui facilite l'apprentissage, c'est ce que D. de Carvalho le confirme en disant : « *il peut être intéressant par fois de passer par la langue de l'élève pour faire réfléchir celui-ci sur le fonctionnement de la langue française. En effet, le fait de comparer les deux systèmes syntaxiques va permettre à l'élève de voir les points communs ou les différences entre sa langue et le français* »¹. A ce stade l'apprentissage se réalise dans un milieu scolaire, et cela se fait dans une salle de cours avec un enseignant et des apprenants et cela elle peut effectivement avoir des effets positifs en milieu scolaire :

8.1 Pour l'enseignant

En classe de langue le rôle central que peut jouer la langue maternelle, du côté de l'enseignant est pour :

- Faciliter la tâche de l'enseignant pour transmettre son message aux apprenants d'une manière simple, claire et efficace.
- S'assurer de la bonne compréhension des apprenants.
- Instaurer un climat de confiance entre eux.
- Faciliter sa tâche pendant le cours dans le but d'éviter plus d'explications.
- Rendre l'information plus compréhensible et d'être compris par les apprenants.
- Contrôler, infirmer ou confirmer la compréhension.
- Guider l'apprenant et gagner le temps.

¹ THEVNIN. M, « *Quelle(s) langue(s) médiatrice(s) en cours de FLE ?* », disponible sur, www.institutfrancais.jp/tokyo/files/2016/12/THEVNIN-MARIE.pdf, Consulté le 02.04.2019.

- Le recours à la langue maternelle peut devenir un auxiliaire précieux de l'enseignement car elle permet la progression de l'apprentissage.

POCHARD souligne : « *l'emploi de la L1 correspond à une prise de conscience de la part de l'enseignant de l'écart existant entre la compétence requise pour comprendre son message et la compétence réelle des élèves* »¹

8.2 Pour l'apprenant

En réalité, en tant qu'apprenant de langue étrangère, nous avons tous eu tendance un jour à recourir à notre langue maternelle.

En ce qui concerne l'apprenant, il recourt à la langue maternelle pour :

- ✓ L'utilisation de la langue maternelle par l'apprenant permet de remédier son insuffisance linguistique.
- ✓ Facilite la communication et les interactions.
- ✓ Rendre être plus à l'aise et avoir confiance en soi en s'exprimant dans sa langue d'origine.
- ✓ Faciliter la tâche de l'apprenant pour demander une information, une autorisation ...
- ✓ faciliter la production et la compréhension de cours.
- ✓ Rendre être plus motivé.

9. Les inconvénients de l'emploi de la langue maternelle

La langue maternelle est présente en classe de langue et jouit de plusieurs avantages. Cependant, et malgré ses avantages on peut énumérer certains inconvénients tels que :

- ✓ Elle est considérée comme un moyen qui bloque l'apprentissage et l'assimilation des cours chez les apprenants.
- ✓ Si l'enseignant va souvent utiliser la langue maternelle en classe, ici les apprenants n'ont pas fait des efforts pour apprendre et bien comprendre la L2.

Selon V.Castelloti qui déclare que : « (...) *une des conceptions très fréquemment attestée dans la plupart des travaux cités est celle de la langue première comme obstacle,*

¹ Cité par : BENAZOUZ. N, *cour de sociolinguistique et acquisition des langues, Master 2, Didactique des langues-cultures*, université de Biskra, p15, format PDF, disponible sur : http://fll.univbiskra.dz/images/benazzouz_hamel/Sociolinguistique%20et%20AL%20Master%20%20DLC.pdf, consulté le 02/04/2019.

blocage, frein à l'acquisition d'une autre langue ; celle-ci apparait souvent comme une évidence dans les discours »¹. A ce propos, nous avons dire que, le recours des enseignants à la langue maternelle des apprenants en classe et pendant l'explication de cours peut être considéré comme un obstacle qui entrave sa réalisation.

Conclusion

Tout au long de notre chapitre nous avons pris en considération que la présence de la langue maternelle lors de l'enseignement/apprentissage de FLE est un moyen nécessaire et en somme, elle semble être un facilitateur pour les apprenants, car elle fait assurer de bon compréhension, sans savoir à chercher du vocabulaire et/ ou parfois des expressions plus compliquées. Par ailleurs elle est comme une source fâcheuse d'interférence, et nous ne pouvons pas de l'effacer dans une situation d'apprentissage d'une langue étrangère, mais dans des limites sinon elle pourrait perdre son rôle major.

¹ RAMOUL. M, « *le recours à la langue maternelle lors de l'enseignement/apprentissage du FLE (le cas des apprenants de 3^{ème} année secondaire 'la classe des langues étrangère')*, Mémoire de master, université Larbi Ben M'Hidi, OEB, 2018, p59.

Chapitre III

***Description de l'enquête et
l'analyse des résultats obtenus***

Introduction

Après avoir abordé le cadre théorique de notre mémoire de recherche où nous avons donné quelques mises au point sur des notions clés de notre thème de recherche. Dans ce qui suit, pour tenter de répondre le plus fidèlement possible à notre hypothèse de recherche, nous allons rédiger ce chapitre et qui s'intitule : Description de l'enquête et analyse des résultats obtenus. Nous allons entamer le volet méthodologique de notre travail, en commençant par la présentation de notre terrain de recherche et de déroulement de notre enquête. Puis, pour mener à bien notre enquête, nous avons fait un recours à un questionnaire comme méthode sociolinguistique, afin de recueillir un corpus riche pour avoir des réponses spontanées dans le but de les analyser.

Pour réaliser notre enquête sur le terrain nous avons présenté le public visé et le terrain où nous allons faire notre étude.

1. Méthodologie de recherche

1.1 L'enquête

Toute recherche, toute analyse se fait à l'aide d'une ou plusieurs méthodes. Pour notre recherche il s'agit d'une méthode bien précise qui est « *l'enquête* ».

L'enquête est une recherche méthodique basée sur la collecte d'informations portant sur l'ensemble de la population étudiée.

Selon R.GHIGLION l'enquête consiste à « *interroger un certain nombre d'individus en vue d'une généralisation* »¹.

Cette enquête a pour objectif de vérifier et prouver le rôle que peut jouer la langue maternelle au sein de classe, ainsi que l'efficacité qu'elle peut apporter pour l'enseignement/apprentissage du FLE en classe de 2^{ème} année moyenne.

1.2 Description de terrain

Le terrain que nous avons choisi pour réaliser notre pratique a eu lieu au C.E.M de NOUAOURA Ahmed situé de la commune de Ghassira (Taghssirt en Chaoui) de la Wilaya de Batna qui se situe à une distance de 90 Kms de la Wilaya, qui a ouvert ses portes en 1994. Pour l'année scolaire 2018/2019, L'établissement se comporte de 474 Elèves dont 244 filles et 230 garçons, à des niveaux variés dans lequel existent 29

¹ GHIGLION. R et MATALON. B, *LES ENQUETES SOCIOLINGUISTIQUE, Théorie et pratique*, Armand Colin, Col « U », Paris 1978, p06.

Chapitre III : Description de l'enquête et l'analyse des résultats obtenus

Enseignants, permis eux quatre enseignants de la langue française. L'établissement scolaire contient 15 salles, avec deux ateliers de physique et quatre laboratoires de sciences naturelles, une salle d'informatique bien structurée, avec une bibliothèque et une salle de sport, tout ce qui motive les élèves dans leur apprentissage.

Notre terrain d'étude est 1^{ère} classe de 2^{ème} année moyenne ou l'enseignante faisait de son mieux pour transmettre le savoir à ses élèves dans un climat bien structuré (le matériel, le décor et les participants).

Cette classe se compose de 32 Elèves, dont 18 filles et 14 garçons.

1.3 Description de l'échantillon

Lorsque notre objectif est défini, la problématique sera posée et les hypothèses provisoires énoncées, donc il faut dès maintenant constituer la population sur laquelle portera l'enquête.

Pour avoir des résultats généralisables et fiables et des éducations valables il faut bien choisir notre public ou les personnes à enquêter.

Notre échantillon choisi pour cette enquête est composé d'un groupe d'enseignants de la langue française au palier moyen, plus précisément au niveau de la deuxième année moyenne, de sexes différents dont l'âge varie, aussi, ces enseignants sont presque des berbérophones dont le chaoui est leur langue maternelle.

Notre choix est justifié par le fait que cette étude a pour objectif de recueillir un maximum d'informations en ce qui concerne le recours des enseignants à la langue maternelle des apprenants, ainsi, qui permet de recueillir les données que nous avons essayé de connaître si ce recours constitue un appui ou un obstacle dans le processus de l'enseignement/apprentissage de français langue étrangère.

1.3.1 Renseignement généraux sur les enseignants et les apprenants

D'après notre assistance, nous constatons que la langue maternelle de la majorité des enseignants et des apprenants c'est le berbère (le chaoui) avec quelque uns qui utilisent l'arabe dialectal.

Nous constatons aussi dans le C.E.M, les interactions entre les élèves se présentent avec le berbère qui est la langue maternelle de la plupart. Cependant, le français n'existe pas dans la communication quotidienne. Donc le français pour eux est une langue seconde et étrangère dont la majorité n'aime pas.

Nous remarquons aussi que les échanges entre les enseignants de français se déroulent en chaoui et par fois en français.

Chapitre III : Description de l'enquête et l'analyse des résultats obtenus

2. La méthode de recherche

Pour mener à bien notre enquête et réaliser notre expérience, nous avons choisi de travailler avec la méthode descriptive et analytique, jugées les plus convenables à notre travail de recherche.

Notre enquête se base sur deux formes :

- La première : une enquête par observation sur terrain, où nous avons assisté à des cours de français avec une enseignante de la langue française, afin d'observer le déroulement de la séance et de savoir le degré de l'utilisation de la langue maternelle par l'enseignante en classe de FLE.

- La deuxième : par le biais d'un questionnaire adressé aux enseignants de la langue française au cycle moyen, afin de mettre en évidence leurs réponses et leurs points de vue qui consistent à bien comprendre la place qu'occupe la langue maternelle dans le processus d'enseignement/apprentissage de la langue française.

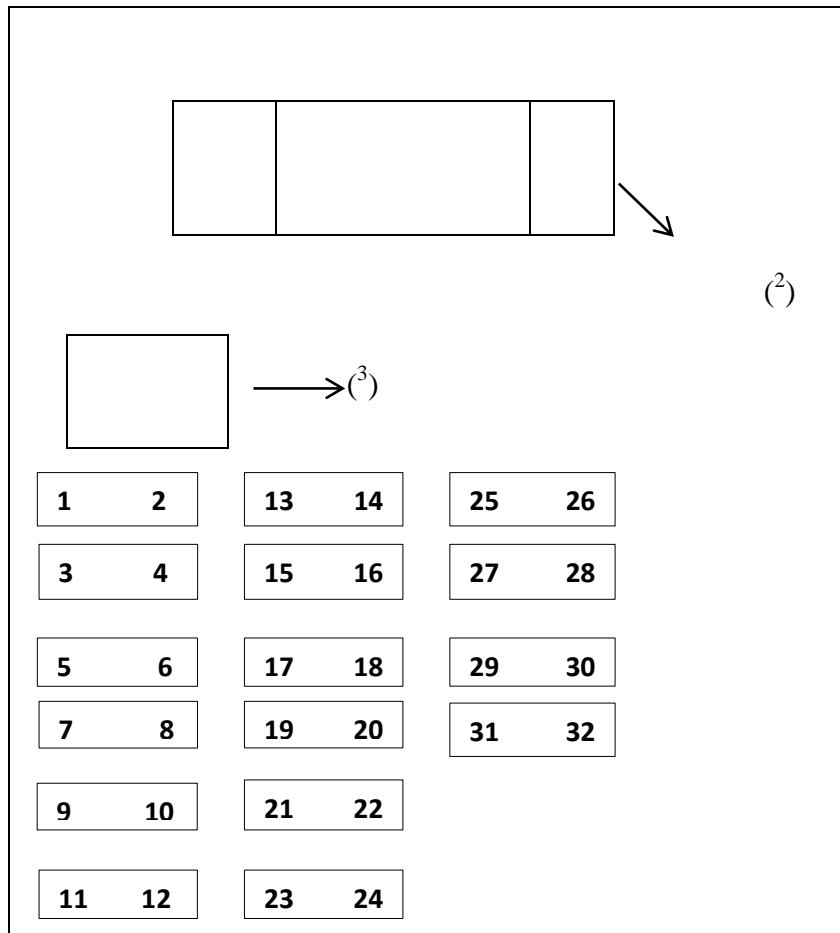
2.1 L'observation de classe

Notre observation de classe, a eu lieu en mois de Février de l'année scolaire de 2018/2019, cette classe traditionnelle de deuxième année moyenne se compose de 32 élèves, dont 18 filles et 14 garçons, leurs âges varient entre 13 et 15 ans, ces élèves sont presque des berbérophones dont le chaoui est leur langue maternelle qui ont commencés l'apprentissage de la langue française dès l'âge de 8 ans.

Cette classe est structurée comme suit : trois rangés dont les élèves étaient assis en pair, le bureau de l'enseignante se trouve devant, et un tableau.

Le schéma ci-dessus illustre cette classe :

Chapitre III : Description de l'enquête et l'analyse des résultats obtenus



Le tableau illustrant le nombre d'élèves masculins et féminins :

Sexe	Filles	Garçons
Nombre d'élèves	18	14
Taux	56%	44%

Donc notre but principal, est de vérifier à quel degré la langue maternelle est présente durant les séances du FLE, et de recueillir un maximum d'informations concernant le recours des enseignants du collège a la langue maternelle des apprenants, et si ce recours constitué un appui ou un obstacle.

Au cours de notre expérimentation, il nous a fallu une référence reconnue pour pouvoir effectuer notre observation dans la classe de langue c'était la grille d'observation,

² Tableau

³ Bureau de l'enseignant

1, 2,3 Les élèves

Chapitre III : Description de l'enquête et l'analyse des résultats obtenus

Ce document que nous avons choisi est un outil pédagogique très efficace pour notre observation.

Grille d'observation des séances de cours de français en classe

Classe : 2^{ième} A.M

Horaire : 08h à 09h

A/ début de la séance

	Oui	Non	Autre
L'enseignant débute la séance par un rappel de la séance précédente	X		
-Les supports utilisés par l'enseignante : Manuel scolaire	X		
Elaborés par lui-même.	X		

B/ Déroulement de la séance

	Oui	Non	Autre
L'enseignante laisse l'élève découvrir le support		X	
L'enseignante fait appel aux connaissances précédentes	X		
Elle présente le cours sans attribuer à l'élève un moment de réflexion	X		
Elle explique la leçon par le biais : des gestes et des mimiques de la langue maternelle de la Schématisation ou tableaux	X		
	X		
		X	
Les langues présentes en classe : Le français L'arabe Le berbère « chaoui » Le métissage	X		
	X		
		X	
		X	
Au moment de l'échange de parole quelle langue utilise l'enseignant : Le français La langue maternelle des élèves	X		
		X	
Les difficultés rencontrés par les élèves sont gérées par : L'emploi d'un mot plus simple L'utilisation des synonymes Faisant recours à la langue maternelle		X	
		X	
	X		

Chapitre III : Description de l'enquête et l'analyse des résultats obtenus

Temps de parole de l'enseignant		X	
Parle souvent			
Laisse l'élève s'exprimer	X		
L'enseignant :	X		
Corrige tout le temps	X		
Félicite les réussites			
La place de l'enseignante est :		X	
Détenteur	X		
Médiateur	X		
Animateur			
A la fin de la séance, l'enseignante fait un résumé de cours.	X		
La séance de FLE est :	X		
Structurée	X		
Souple			
Non structurée		X	

Description de la situation de l'observation de classe

Nous avons assisté à des cours chez une enseignante de la langue française qui nous a accueillie chaleureusement dans sa classe, cela fait pendant deux jours, le 19, 20, Février 2019 en raison de volume horaire 1heure la séance :

Séance	Date	Heure	Durée	Activité
Séance n°01	19/02/2019	De 08 ^h à 09 ^h	01 heure	Compréhension et expression de l'oral
Séance n°02	20/02/2019	De 14 ^h à 15 ^h	01 heure	Compréhension et expression de l'oral.

Notre attention s'est portée sur l'observation des interactions en classe entre l'enseignante et ses élèves et qu'elle langue va utiliser lors de l'explication des cours Cette observation nous a permet de repérer les écarts qui peuvent se manifester entre ce que l'on dit et ce que l'on fait.

Durant notre expérimentation nous avons assisté à deux classes, la première est la classe témoin et la deuxième c'est la classe expérimentale.

Durant notre observation et au début d'une séance de compréhension et expression de l'oral, l'enseignante va proposer un support, le texte de « la cigale et la fourmi » (**voir**

Chapitre III : Description de l'enquête et l'analyse des résultats obtenus

l'annexes). dans la première classe dit témoin elle a fait uniquement une lecture de texte avec quelques explications des mots en français.

Nous remarquons ici qu'il n'avait pas des interactions et les élèves n'ont pas compris les mots de textes donc ils n'étaient pas motivés.

Par ailleurs, l'enseignante répète la même leçon avec le groupe expérimental et d'après la lecture de texte, elle commence d'expliquer les mots qui seront difficiles à comprendre pour les élèves en faisant appel à leur langue maternelle.

Nous remarquons ici que les élèves font des interactions et ils ont interagie de manière efficace et ils ont bien comprend le texte, de même ils ont pose pas mal des questions, donc ils étaient motivés.

En effet, l'enseignante fait recours à la langue maternelle afin de rapprocher le sens aux élèves et pour faciliter la compréhension pour mieux comprendre le cours

2.2 Le questionnaire

C'est un intermédiaire entre l'enquêteur et l'enquêté, est un moyen qui nous permettra d'interroger beaucoup de personnes en même temps afin d'avoir des réponses à nos questions. Il sert à motiver, aider, inciter l'enquêté à donner des informations importantes qui aide l'enquêteur à réaliser son objectif.

Selon R. GHIGLIONE et B.MATALON

Un questionnaire est un instrument rigoureusement standardisé, à la fois dans le texte des questions et dans leur ordre. Toujours pour assurer la comparabilité des réponses de tous les sujets, il est absolument indispensable que chaque question soit posé à chaque sujet de la même façon sans adaptation ni explication complémentaire laissées à l'initiative de l'enquêteur⁴

Selon les deux linguistes, le questionnaire est le moyen le plus pratiqué dans une enquête linguistique, car il se caractérise par sa structure unique, et qui est destinée à tous les enquêtés. Cependant, la rédaction de ce questionnaire a été orienté de manière à :

⁴ Cité par AZZOUZ. Z et AZZOUZ. S, « Statuts des langues et représentations en Kabylie, le français face à l'officialisation de tamazight », Mémoire de master, université Abderrahmane Mira Bejaia, 2017.

Chapitre III : Description de l'enquête et l'analyse des résultats obtenus

-Recueillir un maximum d'informations.

-Connaitre le degré de l'utilisation de la langue maternelle par l'enseignant en classe de FLE.

En effet, notre questionnaire s'articule autour de 13 questions relatives à notre problématique, il se compose de 12 questions fermées (forme QCM, mais avec la demande de justification du choix) avec une question ouverte. Qui sont adressées aux enseignants de la langue française au cycle moyen.

Durant notre expérimentation au C.E.M de Nouaoura Ahmed le nombre des enseignants est insuffisant, pour cela nous avons distribué notre questionnaire à d'autres établissements :

C.E.M NOUAOURA Ahmed

C.E.M T'kouti Mouhamed, T'kout

C.E.M Mahmoud Benakcha Arris

3. Analyse les résultats obtenus

Analyse des données

Après avoir distribué notre questionnaire, nous avons obtenu des réponses qui auront à confirmer ou infirmer les hypothèses que nous avons émises au départ. Ces résultats nous allons les présenter sous forme de tableaux et graphiques, suivies de commentaires de chaque réponse.

Question n° 01 : Sexe

Féminin

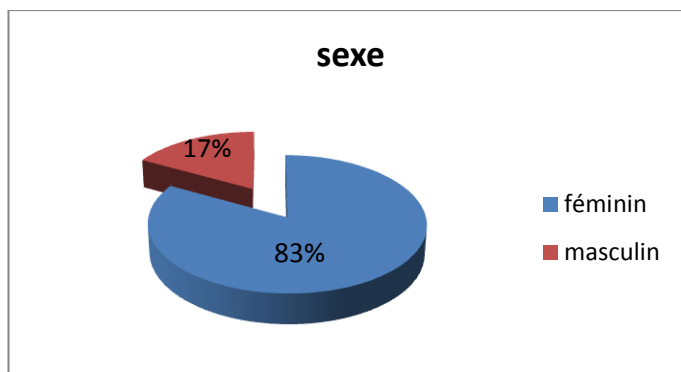
Masculin

Chapitre III : Description de l'enquête et l'analyse des résultats obtenus

Tableau n°01

Sexe	Féminin	Masculin
Nombre	10	2
Pourcentage	83%	17%

Représentation graphique n°01



Commentaire

Après avoir distribué notre questionnaire, on a eu 12 réponses dont 10 sont de sexe féminin et 2 qui restent sont de sexe masculin.

A travers ces résultats, nous remarquons notamment un pourcentage un peu plus élevé du côté de féminin par rapport aux masculin.

A ce propos nous pouvons dire que la présence de la femme est toujours remarquable dans notre société algérienne plus précisément au domaine de l'enseignement puisque la majorité préfère ce métier plus que les hommes.

Question n°02 : Age

De 23 à 30 ans

De 30 à 40 ans

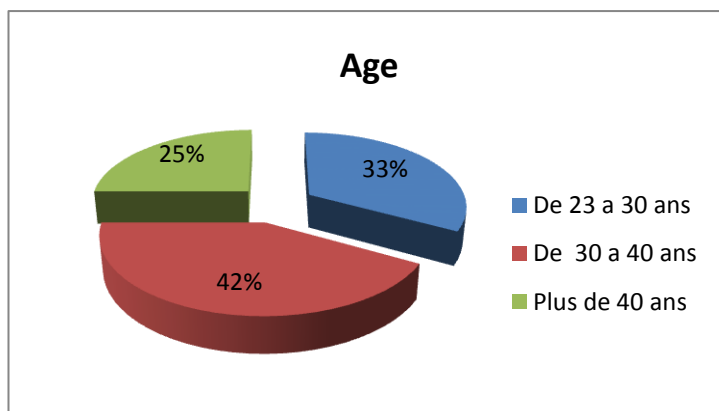
Plus de 40 ans

Chapitre III : Description de l'enquête et l'analyse des résultats obtenus

Tableau n°02

Age	Nombres	Pourcentage
De 23 à 30 ans	04	33 %
De 30 à 40 ans	05	42 %
Plus de 40 ans	03	25 %

Représentation graphique n° 02



Commentaire

D'après les résultats présentés dans ce secteur, nous avons observé que l'âge des enseignants interrogés varie et que l'âge minimal 24ans là où on trouve une seule enseignante de cet âge, et la majorité des enseignants sont entre 30 à 40 ans qui présente le taux de 42 % de nombre total de notre échantillon, et 3 enseignants qui âgée de plus de 40 ans.

D'après cette hétérogénéité de l'âge des enseignants nous pouvons dire que la majorité des enseignants ont un moyen âge.

Question n°03 : L'expérience

Moins de 5 ans

De 5 ans a 10 ans

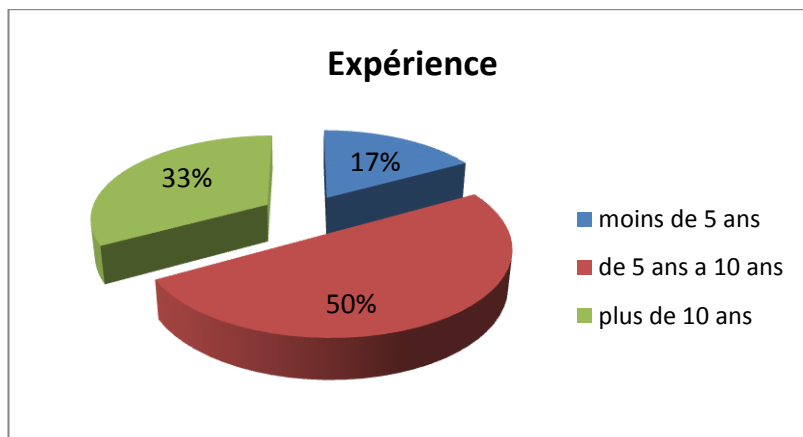
Chapitre III : Description de l'enquête et l'analyse des résultats obtenus

Plus de 10 ans

Tableau n°03

	Nombres des enseignants	Pourcentage
Moins de 5 ans	02	17 %
De 5 ans a 10 ans	06	50 %
Plus de 10 ans	04	33 %

Représentation graphique n°03



Commentaire :

A partir du tableau ci-dessus, nous observant que 17 % des enseignants ont moins de 5 ans d'expérience dans le domaine de l'enseignement de français, 33 % ont plus de 10 ans, or le taux de 50 % de nombre total des enseignants sont de 5 ans à 10 ans.

D'après cette observation nous avons constaté que la majorité des enseignants ont une d'expérience moyenne dans l'enseignement de la langue française comme étant une langue étrangère

Question n°04 : Quelle est votre langue maternelle ?

Berbère

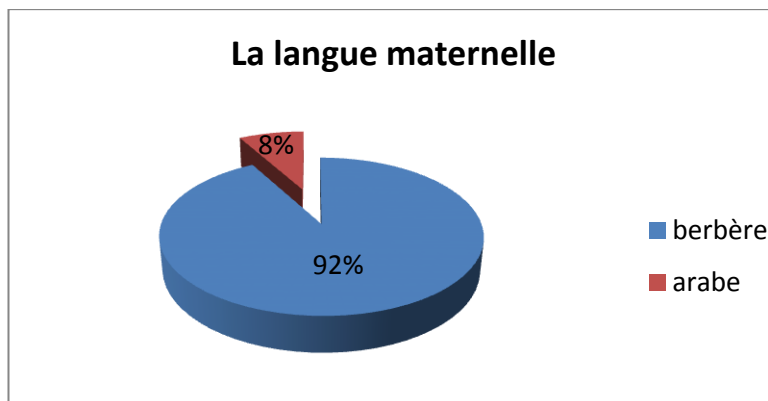
Arabe

Chapitre III : Description de l'enquête et l'analyse des résultats obtenus

Tableau n°04

	Nombre d'enseignants	Pourcentage
Berbère	11	92%
Arabe	01	08 %

Représentation graphique n° 04



Commentaire

Les réponses données par nos enquêtés concernant leur langue maternelle, nous observons dans le tableau que la langue maternelle de la plupart des enseignants est le berbère 92 % et une enseignante qui parle la langue arabe. Nous constatons d'après ces résultats que la plupart des enseignants sont des berbérophones et leur langue c'est « le chaoui ».

Question n°05 : Au cours de votre explication des cours, utilisez-vous la langue maternelle

Oui

Non

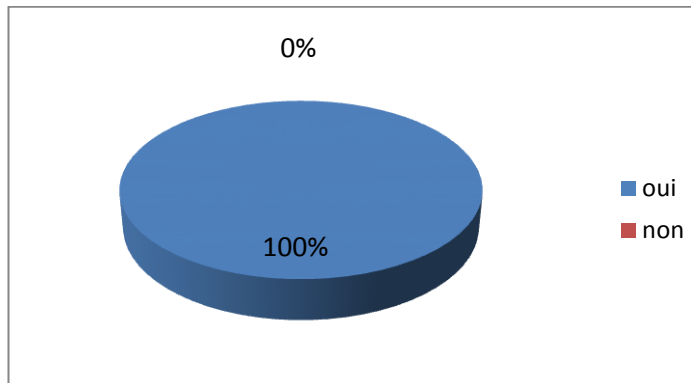
Tableau n° 05

	Nombres d'enseignants	Pourcentage
Oui	12	100 %

Chapitre III : Description de l'enquête et l'analyse des résultats obtenus

Non	00	00 %
-----	----	------

Représentation graphique n°05



Commentaire

Au lecteur de ce graphique nous remarquons que la quasi-totalité des enseignants utilisent la langue maternelle pendant l'explication des cours ce qui présente le taux de 100% (les enseignants berbérophones et l'enseignante arabophone utilisent l'arabe dialectale).

Ces résultats nous permettent de déduire que le recours des enseignants à la langue maternelle des apprenants en classe de FLE a pour raison de faire passer leur message et faciliter les cours et comprendre le vocabulaire de la langue étrangère afin de motiver les élèves et mettre en classe une atmosphère qui favorise l'apprentissage, s'ajoute à cela, le manque d'expérience chez les enseignants.

Question n°06 : Quelle langue maternelle employez-vous en Classe ?

L'arabe classique

L'arabe populaire

Le berbère

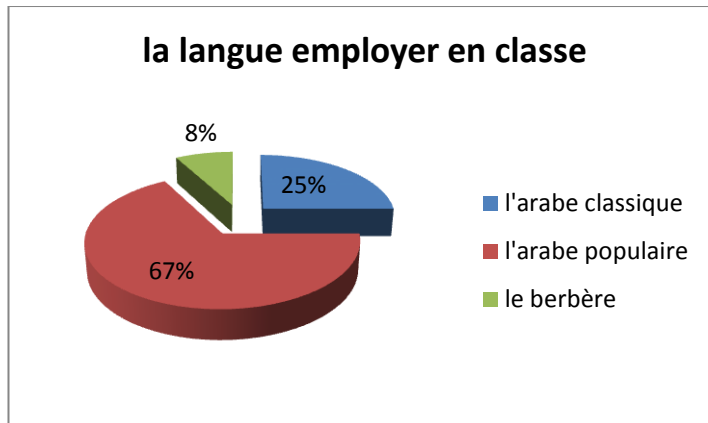
Tableau n°06

	Nombres d'enseignants	Pourcentage
L'arabe classique	03	25 %

Chapitre III : Description de l'enquête et l'analyse des résultats obtenus

L'arabe populaire	08	67 %
Le berbère	01	08 %

Représentation graphique n°06



Commentaire

Selon les données enregistrées dans ce tableau et qu'est présenté dans ce graphique, nous avons remarqué que 67% des enseignants font recours à l'arabe populaire pendant l'explication de la leçon et 25 % utilisent l'arabe classique, tandis que 8% pour le berbère. D'après ces résultats nous dirons que la majorité des enseignants font recours à l'arabe populaire car elle facilite la transmission de l'information et ceux d'enseignants expriment en arabe classique afin d'aider les élèves de prendre des notes de l'explication du vocabulaire, et un seul enseignant qui fait recours à la langue berbère. Donc ce recours à l'arabe en classe ce qui justifie que c'est la langue d'enseignement en Algérie.

Question n°07: Comment qualifiez-vous le degré de votre recours à la langue maternelle ?

Rarement

Parfois

Souvent

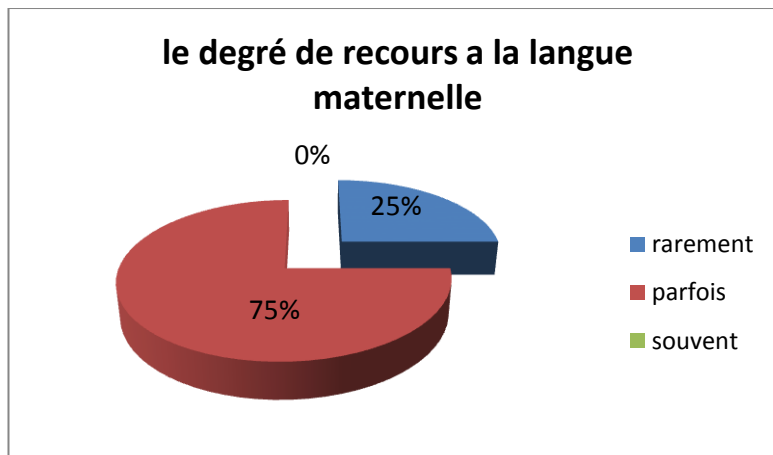
Tableau n°07

	Nombres d'enseignants	Pourcentage
--	-----------------------	-------------

Chapitre III : Description de l'enquête et l'analyse des résultats obtenus

Rarement	03	25 %
Parfois	09	75 %
Souvent	00	00 %

Représentation graphique n°07



Commentaire

Dans le tableau ci-dessus, nous observons que la quasi-totalité des enseignants 75 % utilise parfois la langue maternelle en classe, 25% ils ont utilisé rarement et aucun d'eux 00 % n'utilise de manière permanente. A travers ces pourcentages on peut constater que la majorité des enseignants font parfois recours à la langue maternelle et ceux qui ont acquis une certaine expérience l'utilisent rarement. Donc nous dirons que les enseignants qui ont moins d'expérience sont ceux qui l'utilisent plus la langue maternelle en classe de FLE.

Question n°08 : L'objectif de votre recours est :

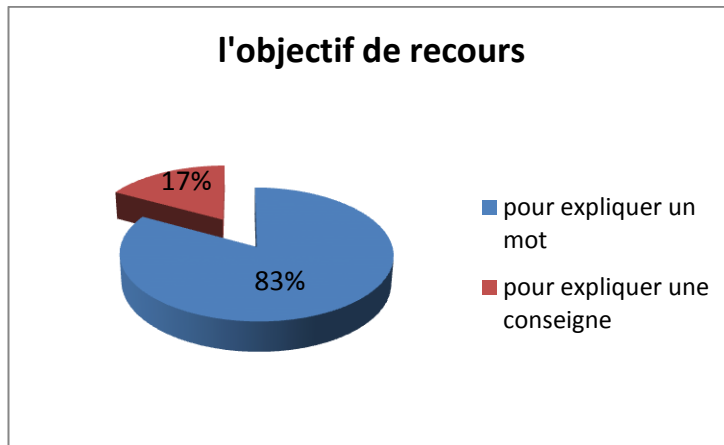
Pour arriver à expliquer un mot

Pour arriver à expliquer une consigne

Tableau n°08

	Nombres d'enseignants	Pourcentage
Pour arriver à expliquer un mot	10	83 %
Pour arriver à expliquer une consigne	02	17 %

Représentation graphique n°08



Commentaire

D'après ce tableau, nous avons obtenu un pourcentage de 83% de nombres d'enseignants en ce qui concerne à l'explication d'un mot et un pourcentage de 17% concernant l'explication d'une consigne. Nous pouvons clairement constater que l'objectif de recours à la langue maternelle a une relation avec les difficultés rencontrées pendant l'explication de cours, donc l'enseignant explique un mot clés en langue maternelle juste pour rapprocher le sens aux apprenants et une minorité d'entre eux ils vont utiliser pour expliquer une consigne ou les élèves ne les comprennent pas . À ce propos, nous nous permettons également de dire que ce choix qui est les plus souvent justifié en termes de situation de communication, de contexte d'apprentissage.

Question n°09 : Peut-on apprendre une nouvelle langue étrangère sans faire recours à la langue maternelle?

Oui

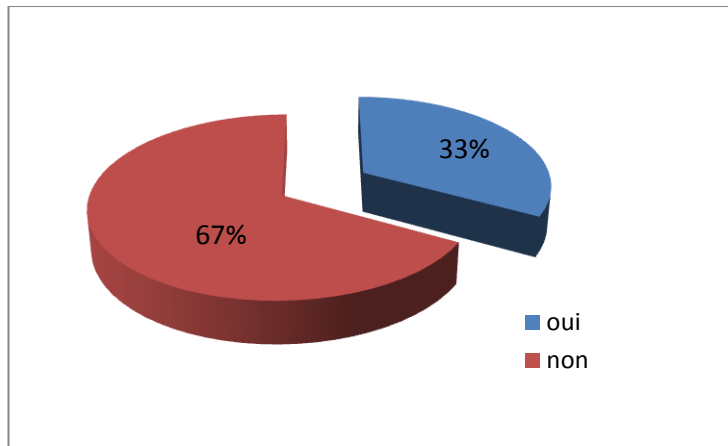
Non

Tableau n°09

Chapitre III : Description de l'enquête et l'analyse des résultats obtenus

	Nombres d'enseignants	Pourcentage
Oui	04	33%
Non	08	67%

Représentation graphique n°09



Commentaire

Comme l'indique le tableau ci-dessus et d'après les réponses fournies par les enseignants, nous avons remarqué que la moitié de nos enquêtés ont répondu par oui ce qui représente 33% de nombres d'enseignants, et 67% ont répondu pas non. A ce stade d'analyse, nous apercevons que la langue maternelle est omniprésente dans des situations d'apprentissage autrement dit, dans l'apprentissage d'une nouvelle langue étrangère.

Question n°10 : Croyez-vous que l'emploi de la langue maternelle, comme étant une stratégie d'apprentissage et d'enseignement des langues étrangère ?

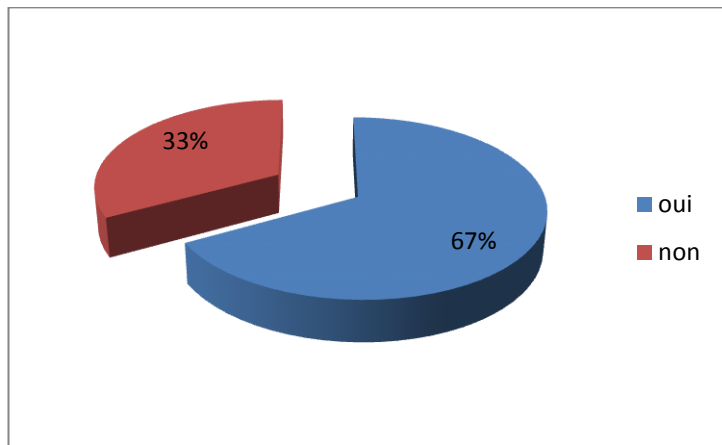
Oui

Non

Tableau n°10

	Nombres d'enseignants	Pourcentage
oui	08	67 %
Non	04	33%

Représentation graphique n°10



Commentaire

Nous apercevons dans le tableau ci-dessus que la totalité de nos enseignants 67% ont répondu par oui en confirmant l'emploi de la langue maternelle en classe de FLE comme étant une stratégie d'apprentissage du français, tandis que, 33% d'enseignants voient le contraire.

A travers les différentes réponses obtenues, nous avons constaté que le recours à la langue maternelle comme une stratégie efficace dans l'apprentissage du français langue étrangère, ainsi certains enseignants le voient inutile dans une classe de FLE.

Question n°11 : L'usage de la langue maternelle en classe a-t-il un effet sur le processus enseignement/ apprentissage du FLE ?

Oui

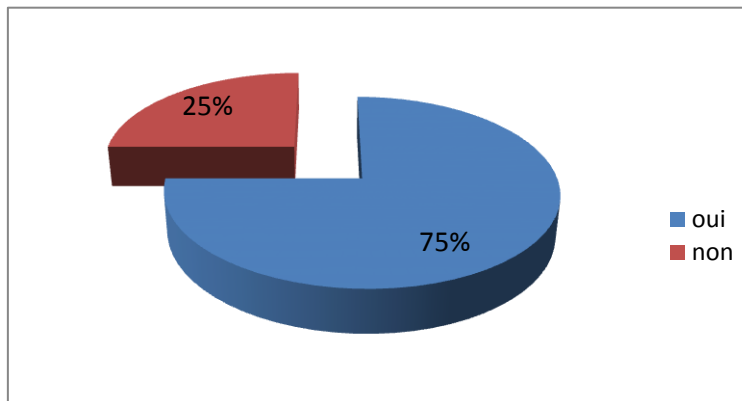
Non

Tableau n°11

Chapitre III : Description de l'enquête et l'analyse des résultats obtenus

	Nombres d'enseignants	Pourcentage
Oui	09	75 %
Non	03	25 %

Représentation graphique n°11



Commentaire

Dans ce tableau ci-dessus, nous avons clairement remarqué un pourcentage assez élevé et à noter 75% vers la réponse oui et qui justifié par la présence de la langue maternelle en classe a un effet dans le processus d'enseignement/apprentissage de FLE, et un pourcentage de 25% de nombre d'enseignants répond par non ce qu'ils voient que l'emploi de la langue maternelle en classe de FLE n'a aucun rôle.

D'après ces statistiques, nous constatons que la majorité des enseignants pensent que la présence de la langue maternelle en classe de FLE a un effet et c'est ce que confirment ces propos :

« Par ce que la compréhension sera plus rapide »

« L'emploi de la langue maternelle c'est un moyen efficace pour la compréhension des cours »

Et la minorité d'enseignants pensent que l'emploi de la langue maternelle n'a aucun rôle. Ils pensent que les élèves doivent exprimer uniquement en français et que c'est interdit pédagogiquement d'utiliser une autre langue que la langue étrangère.

Chapitre III : Description de l'enquête et l'analyse des résultats obtenus

Question n°12 : Pensez-vous que l'emploi de la langue maternelle dans les cours de français pour les apprenants de cycle moyen est :

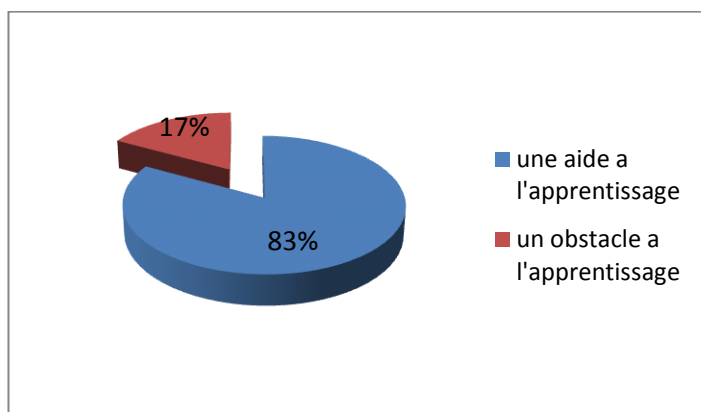
Une aide à l'apprentissage

Un obstacle à l'apprentissage

Tableau n°12

	Nombres d'enseignants	Pourcentage
Une aide à l'apprentissage	10	83 %
Un obstacle à l'apprentissage	02	17 %

Représentation graphique n°12



Commentaire

À partir de ce secteur suivant et les statistiques qu'il contient, et les réponses déclarées toujours par les enseignants, nous observons que la quasi-totalité ; 10 enseignants avec un pourcentage de 83% pensent que l'emploi de la langue maternelle comme étant une aide d'apprentissage, tandis que 17 % de nombres d'enseignants disent que c'est un obstacle d'apprentissage.

A ce stade d'analyse nous admettons que les enseignants qui disent que l'usage de la langue maternelle en classe est perçue comme une aide à l'apprentissage a un bon pourcentage. Concernant cet usage nous avons relevé les propos suivants :

« J'utilise la langue maternelle avec mes élèves et cela je suis plus à l'aise »

Chapitre III : Description de l'enquête et l'analyse des résultats obtenus

« Cela m'aider à transmettre mon message »

« Cela me permet de mieux s'exprimer afin de transmettre une bonne idée à mes élèves et seront toujours plus motivés »

Donc, nous pouvons dire que le recours à la langue maternelle comme un facteur favorisant si on l'utilise de façon raisonnable pour débloquer quelque situations-problèmes rencontrées par les élèves, mais elle devient un facteur bloquant autrement dit un obstacle si son usage est excessif.

Question n°13 : Quelles sont les motivations qui poussent l'enseignant à l'usage de la langue maternelle de l'apprenant lors de l'enseignement des langues étrangères ?

Quand à cette question, nous avons obtenu de diverses réponses :

« Pour que les élèves comprennent la leçon sinon personne ne le comprendra »

« dans les moments où les élèves ne comprennent pas un mot ou une phrase ou une idée »

« Pour mieux transmettre l'information aux élèves »

« J'utilise la langue maternelle en classe pour vérifier la compréhension de mes apprenants s'ils sont compris ce que j'ai expliqué ou non »

« On utilise la langue maternelle en classe, car c'est la dernière des solutions pour assurer nos cours et mieux les expliquer aux élèves »

Commentaire

D'après cette dernière question, nous constatons que toutes les informations qui nous avons recueillies sur l'utilisation de la langue maternelle en classe de FLE par l'enseignant a pour raison de lever l'ambiguïté rencontrée par les élèves dans le but de rapprocher et faciliter le sens et mieux comprendre l'idée et les rendre plus motivés.

Conclusion

A la lumière de ce que nous avons vu et d'après notre observation et l'analyse de questionnaire adressé aux enseignants de cycle moyen, d'après la lecture des données

Chapitre III : Description de l'enquête et l'analyse des résultats obtenus

obtenues, nous pouvons retenir de notre analyse que dans la plupart des cas d'apprentissage, les enseignants font toujours recours à la langue maternelle des apprenants pendant le déroulement de la séance et l'explication de cours, ensuite, nous constatons que les élèves voient l'emploi de la langue maternelle comme une source d'avantage et une véritable stratégie en classe. Alors, d'après les réponses données, nous pouvons déduire et conclure que l'usage de la langue maternelle dans le processus d'enseignement/apprentissage du français langue étrangère est le moyen le plus efficace qui facilite l'apprentissage et une aide précieuse lorsqu'elle est utilisée dans des situations afin de rapprocher le sens aux élèves pour mieux comprendre et apprendre le cours.

Conclusion générale

En guise de conclusion, nous pouvons dire que, notre travail qui a mis l'accent sur « l'usage de la langue maternelle dans le processus d'enseignement/apprentissage de FLE (cas les élèves de 2^{ème} année moyenne de C.E.M de NOUAOURA Ahmed Ghassira) », où notre objectif, était de décrire, et d'analyser le phénomène de la langue maternelle et de comprendre son utilisation chez les enseignants dans une classe de français langue étrangère, pour vérifier et déterminer si le recours des enseignants à la langue maternelle des apprenants au moment de déroulement de la séance est un facteur positif ou négatif dans le processus d'enseignement /apprentissage de français langue étrangère, a abouti à ses fins après l'enquête menée sur terrain.

En effet, d'après notre observation de classe que nous avons faite, nous pouvons dire que la présence de la langue maternelle dans les communications quotidiennes, et particulièrement dans le cycle moyen en classe, est une réalité lorsqu'on parle des petites communautés comme Ghassira. Notons que, cette communauté est berbérophone où la langue maternelle est le chaoui, aussi les élèves n'arrivent pas à comprendre parfaitement la langue française qui est absente de leur répertoire langagier.

Par ailleurs, nous pouvons dire que les deux parties que nous avons proposées dans cette humble recherche nous ont aidés à mieux comprendre la situation linguistique algérienne et le rôle de la langue maternelle et son usage dans la classe de FLE.

En outre, l'analyse que nous avons effectuée est illustrée par une représentation statistique des données collectées. Elle montre qu'au sein d'une classe de français langue étrangère, l'usage de la langue maternelle des apprenants est remarquable, cela veut dire qu'on ne peut pas négliger son emploi en classe de FLE. Cette vérité nous renseigne sur la pluralité linguistique de l'Algérie et la place du français dans la société algérienne qui reste une langue étrangère, vue son passé épineux. En effet, à travers les résultats auxquels nous sommes abouties, nous déduisons la validation et la confirmation de nos hypothèses. Nous avons prouvé que le recours à la langue maternelle en classe de FLE est considéré comme une aide dans des situations d'apprentissage et contribue à l'amélioration de l'enseignement- apprentissage de FLE

Il peut être intéressant parfois de passer par la langue de l'élève pour faire réfléchir celui-ci sur le fonctionnement de la langue française. En effet, le fait de comparer les deux systèmes syntaxiques va permettre à l'élève de voir les points communs ou les différences entre sa langue et le français¹

Le recours à la langue maternelle pendant l'apprentissage de la langue étrangère est perçu comme une aide très précieuse pour les élèves surtout ceux qui manifestent un manque généralement lexical au moment des interactions avec l'enseignante. V. Castelloti et D. Moore affirment que : « *(le recours en L1) constitue en effet pour l'apprenant un instrument heuristique précieux pour découvrir des caractéristiques formelles et structurelles nouvelles dans la langue seconde en élaborant et en testant des hypothèses indirectes en référence à la langue première* »²

Ainsi, la langue maternelle d'une part assure une bonne compréhension entre l'enseignant et l'élève, et surmonte toute ambiguïté et difficulté dans des situations de blocage en assurant une compréhension rapide, et d'autre part, elle est l'un des moyens qui jouent un rôle primordial dans la transmission de l'information, ensuite, une stratégie alternative à laquelle se réfère l'élève, lors de l'apprentissage de la langue étrangère.

A la fin de ce travail, nous confirmons que l'emploi de la langue maternelle au sein de classe de la langue étrangère a un major rôle dans l'apprentissage et reste la meilleure solution, tandis qu'elle peut devenir un facteur bloquant dans le processus d'enseignement/apprentissage si on l'utilise de façon excessive, comme le signale V. Castelloti et D. Moore : « *son emploi régulier peut amener les élèves à s'habituer à cette stratégie et à la privilégier de telle sorte qu'elle se fige et se ritualise* »³

Donc l'enseignant doit connaître à quel degré va utiliser la langue maternelle pendant l'explication des cours et doit faire des limites à cette utilisation afin de garantir à ses apprenants un apprentissage rentable et efficace.

¹ DE GARVALHO, D, 21 janvier 2010, *Comparaisons entre les langues, Mutualisation des pratiques en FLE/FLS (CASNAV/MIDI-PYRENEES)*, Disponible sur : http://pedagogie.actoulouse.fr/casnav/IMG/pdf/comparons_nos_langues2.pdf, consulté le 11/04/2019

² CASTELLOTTI et MOORE. D, *Alternance des langues et construction de savoirs*, cité par SABEG W, Mémoire Magistère, « *le recours à la langue maternelle dans les cours de français au cycle moyen. Aide ou Obstacle à l'apprentissage ?* » Université de mentouri de Constantine, p18, 2010

³ GASTILLOTTI, V et MOORE. D, *Alternance des langues et construction des savoirs*, ENS édition, 1999, p38

*Références
Bibliographiques*

Références Bibliographiques

1. Ouvrages

- 1-BLANC, M, *Concept de base de la sociolinguistique*, Paris, 1998.
- 2-BOUCHERIT A.: *Algérie: de l'arabe à l'Arabisation*, Language Contact and Language Conflict in Arabic. Variation on a sociolinguistic theme, Routledge Curzon, 2002.
- 3-Calvet, L J, *Sociolinguistique*, Ed, puf, 1996.
- 4-CUQ, J-P, *Le français langue seconde*, Hachette, Paris, 1991, P224.
- 5-Cuq J.P, Gruca I, *Cours de la didactique des langues étrangère et seconde*, 2005.
- 6-ELIMAM, A, *La langue maternelle et citoyenneté en Algérie*, Dar El Gharb, Algérie, 2004.
- 7- GADET F. : *La variation sociale en français*, ophrys: Paris, 2007.
- 8-Gumperz, j, *Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative*, Paris : l'Harmattan, 1989
- 9-Marie-Louise Moreau, *Sociolinguistique concepts de base*, Mardaga, Bruxelles, 1997.
- 10-Maria Rosa Agues Martins, *Les phénomènes d'interférence linguistique dans l'enseignement/apprentissage du français à Paris*, Juin 2007
- 11-MOIRAND, Sophie, *Situations d'écrits*. Paris, Clés International, 1979.
- 12-MOREAU, M.L., *Sociolinguistique, concepts de base*, Mardaga, Liège, Belgique, 1997.
- 13-QUITOUT, M, *Paysage linguistique et enseignement des langues au Maghreb des origines à nos jours*, L' harmattan, 2008.
- 14-TALEB IBRAHIMI, K, *Les Algériens et leur (s) langue (s)*, El Hikma, Alger, 1995.
- 15-TORFAUS, I, *Le français dans le monde*, NATHAN, Paris, 2014.

16- Vygotski, Lev, « *pensée et langage* », la dispute, paris, 2009.

2. Mémoires

1- Bencharif, Ali, *L'alternance codique arabe dialectal/Français dans des conversations bilingues de locuteurs Algériens immigrés/non-immigrés*, thèse de doctorat, Sociolinguistique, Université de Tlemcen.

2- Harbi Sonia, *Les représentations sociolinguistiques des langues (arabe, français) chez les étudiants en psychologie de l'université de Tizi-Ouzou*, mémoire de magistère, Université de Tizi-Ouzou, 2011.

3- Ramoul Medjda, « *le recours à la langue maternelle lors de l'enseignement/apprentissage du FLE (le cas des apprenants de 3^{ème} année secondaire 'la classe des langues étrangère')* », Mémoire de master, université Larbi Ben M'Hidi, OEB, 2018, p59.

4- Sabeg Warda, *le recours à la langue maternelle dans le cours de français au cycle moyen. Aide ou obstacle à l'apprentissage ?*, Mémoire de Magister, université Mentouri de Constantine, 2010.

5- ZABOOT, T, *Un code switching Algérien, Le parler de Tizi-Ouzou*, thèse de doctorat, Université de Sorbonne, 1989.

3. Cours

BENAZOUZ Nadjiba, *Cour de sociolinguistique et acquisition des langues*, Master 2, Didactique des langues-cultures, université de Biskra

4. Article et revus

1-ALAJE-Oyebola Olubunmi, *Solutions aux problèmes de l'interférence linguistique chez l'apprenant Yurobaphone de la langue française au Nigeria*, PDF, available online May 2014

2-Amaara, A « *langues maternelles et langue étrangères en Algérie : conflit ou cohabitation ?* », in synergies, Algérie, N°11.

3-ANNICK-R, *les interférences phoniques : Un lieu entre la langue source et la langue cible, liages et déliages*, Université de Stendhal-Grenoble III, 3juin 1994

4-BENAMAR Rabéa, *la langue maternelle, Une stratégie pour enseigner/apprendre la langue étrangère*, MULTILINGUALES N°3-1er semestre 2014, université de Tlemcen-Algérie,

5-CHERIGUEN, Foudil, 1997, *Politique linguistique en Algérie*, Volume 52, Numéro 01, avril 2014.

6-F. KOUCHKAR FERCHOULI. *Le fait francophone en Algérie De la francophonie ou de l'ambiguïté de l'absence de statut de la langue française en Algérie*.École Nationale Supérieure de Sciences Politiques.Alger.

7-MARZOUK, S, *Le français en Algérie, Création comme vecteur d'adaptation : Le cas de l'emprunt au berbère*, Congrès mondiale de linguistique, CMLF 2014, SHS web of conférence, Université de Bejaïa.

8-MEDANE Hadjira et YAHIAOUI Kheira, *Le "français cassé" chez les jeunes Algériens : interférence et calque au service de l'humour*, Congrès Mondial de linguistique Française, CMLF 2014, SHS web of conférence, Université Hassiba Ben Bouali-CHLEF (Algérie).

9-Mouna Lahlah, (2009), « *L'alternance codique chez les apprenants algériens de 6ème année primaire dans le cours de français langue étrangère* », Synergies Algérie n° 5.

10-Saad Fadelfaraj, *L'alternance codique ou le code-switching dans l'échange verbale*, format PDF, disponible sur : <https://www.iasj.net/iasj?func=fulltext&aId=66849>

5. Dictionnaires

1-CUQ, J-P, *Dictionnaire de la didactique du français langue étrangère et seconde*, Hachette, Paris, 1991.

2-DUBOIS, J et al, *Dictionnaire de linguistique et science du langage*, Paris, 1994.

3-Kannas, C, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris ,1994.

6. Sitographies

1- CHAKER, S, sur : <http://www.depechedekabylie.com/culture/73967-langues-en-algerie.html>

2- <http://algériepart.com/2017/12/27/yennayer-fete-national-chomée-payée-de-2018/>

3-www.institutfrançais.jp/tokyo/files/2016/12/THEVNIN-MARIE.pdf

4-<http://www.cefan.ulaval.ca/afrique/algerie-1demo.htm>

5-<http://www.djazairess.com/fr/elwatan> consulté le 22/01/2019.

6-<http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/berbers-Afrique.htm>,

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Algérie>

7-<https://journals.openedition.org/aile/1395?lang=en>

Annexes

La cigale et la fourmi

La cigale, ayant chanté
Tout l'été,
Se trouva fort dépourvue
Quand la bise fut venue :
Pas un seul petit morceau
De mouche ou de vermisseau.
Elle alla crier famine
Chez la fourmi sa voisine,
La priant de lui prêter
Quelque grain pour subsister
Jusqu'à la saison nouvelle.
« Je vous paierai, lui dit-elle,
Avant l'oût, foi d'animal,
Intérêt et principal. »



La fourmi n'est pas prêteuse :
C'est là son moindre défaut.
« Que faisiez-vous au temps chaud ? »
Dit-elle à cette emprunteuse.
— Nuit et jour à tout venant
Je chantais, ne vous déplaise.
— Vous chantiez ? j'en suis fort aise :
Eh bien ! dansez maintenant. »

JEAN DE LA FONTAINE, *Fables*, livre 1, fable 1.

Questionnaire destiné aux enseignants du moyen

Afin de réaliser un travail de recherche scientifique intitulé « l'usage de la langue maternelle dans l'enseignement/apprentissage de FLE cas les élève de 2^{ème} année moyenne « C.E.M NOUAOURA Ahmed Ghassira » », veuillez répondre aux questions ci-dessus.
Merci pour votre collaboration.

Question n° 01 : Sexe

Féminin

Masculin

Question n°02 : Age

De 23 à 30 ans

De 30 à 40 ans

Plus de 40 ans

Question n°03 : L'expérience

Moins de 5 ans

De 5 ans a 10 ans

Plus de 10 ans

Question n° 04 : Quelle est votre langue maternelle ?

Berbère

Arabe

Question 05 : Au cour de votre explication des cours, utilisez-vous la langue maternelle ?

Oui

Non

Question n° 06 : Quelle langue maternelle employez-vous en Classe ?

L'arabe Classique

L'arabe populaire

Le Berbère

Question n°07 : Comment qualifiez-vous le degré de votre recours à la langue maternelle ?

Rarement

Parfois

Souvent

Question n°08 : L'objectif de votre recours est :

Pour arriver à expliquer un mot

Pour arriver à expliquer une consigne

Question n°09 : Peut-on apprendre une nouvelle langue étrangère sans faire recours à la langue maternelle?

Oui

Non

- Pourquoi ?

.....
.....

Question n° 10 : Croyez-vous que l'emploi de la langue maternelle, comme étant une stratégie d'apprentissage et d'enseignement des langues étrangère ?

Oui

Non

Question n° 11: L'usage de la langue maternelle en classe a-t-il un effet sur le processus enseignement/ apprentissage du FLE ?

Oui

Non

- Expliquez

.....
.....

Question n°12 : pensez-vous que l'emploi de la langue maternelle dans les cours de français pour les apprenants de cycle moyen est :

Une aide à l'apprentissage

Un obstacle à l'apprentissage

- Pourquoi ?

.....
.....

Question n°13 : Quelles sont les motivations qui poussent l'enseignant à l'usage de la langue maternelle de l'apprenant lors de l'enseignement des langues étrangères ?

.....
.....

MERCI.

Résumé

L'objectif principal de ce travail de recherche est de mettre la lumière sur le recours de l'enseignant à la langue maternelle en classe du français langue étrangère et d'expliquer quel rôle joue-elle dans l'apprentissage d'une langue étrangère et plus particulièrement le FLE « notre cas d'étude »

Et Afin de traiter l'idée de la présence de ce phénomène langagier, nous sommes allés sur terrain pour faire une enquête par observations et par questionnaire pour savoir si ce recours représente un appui ou une barrière.

Finalement, les informations recueillies au sujet de notre travail nous permettent de dire que la langue maternelle joue un multiple rôle ; tout dépend de taux de son utilisation en classe. Si on l'utilise raisonnablement ; elle est considérée comme une aide, mais si on l'utilise excessivement ; elle constitue un obstacle.

Mots clés : enseignement- apprentissage du FLE, la langue maternelle, une aide, un handicap.

الملخص

الهدف الرئيسي من هذا البحث هو إلقاء الضوء على استخدام المعلم للغة الأم للمتعلم والتي هي حاضرة كثيرا في قسم اللغة الفرنسية كلغة أجنبية ، وهذا ما يفسر انها تلعب دورا معينا في تعلم لغة أجنبية جديدة و من اجل معالجة فكرة وجود هذه الظاهرة اللغوية، ذهبنا على الميدان لإجراء تحقيق من خلال الملاحظة والاستبيان لمعرفة ما إذا كان هذا اللجوء يمثل دعماً أم عائقاً
اخيراً ، نتيح لنا المعلومات التي تم جمعها حول عملنا أن نقول أن اللغة الأم تلعب دوراً متعددًا على حسب معدل استخدامها في القسم ؛ إذا تم استخدامها بشكل معقول ؛ تعتبر مساعدة ، ولكن إذا تم استخدامها بشكل مفرط ؛ فإنها عقبة.
الكلمات المفتاحية: التدريس ، التعلم ، اللغة الأم ، اللغة الأجنبية ، الاستخدام ، عدم الاستخدام ، المساعدة ، الإعاقة

Summary

The main objective of this research is to shed light on the teacher's use of the mother tongue in French as a foreign language and to explain what role it plays in the learning of a foreign language. Especially FLE "our case study"

And in order to deal with the idea of the presence of this language phenomenon, we went on field to make an inquiry by observations and by questionnaire to know if this recourse represents a support or a barrier.

Finally, the information collected about our work allows us to say that the mother tongue plays a multiple role; it all depends on the rate of its use in the classroom. If it is used reasonably; it is considered an aid, but if it is used excessively; it is an obstacle.

Key words: teaching-learning of FLE, mother tongue, help, disability.